

PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE 2023 – 2027

MISE À JOUR 2024

PORTEFEUILLE CULTURE ET COMMUNICATION

MCC, SODEC, CALQ, BANQ,

TÉLÉ QUÉBEC, MNBAQ. MAC,

MCQ, CMADQ, PLACE DES ARTS,

GRAND THÉÂTRE, CPCQ

DATE DE DÉPÔT : 14 JUIN 2024

Table des matières

Mise à jour 2024 du plan de transformation numérique 2023-2027.....	2
Feuille de route de la transformation numérique	2
Schéma de la feuille de route.....	2
Plan de transformation numérique 2023-2027.....	14
Message de la sous-ministre	15
Vision de la transformation numérique	16
Principes directeurs.....	16
Intrants nécessaires à la vision organisationnelle	17
Vision organisationnelle de la transformation numérique.....	18
Arrimage sur le plan stratégique	21
Ambitions de l'organisation.....	23
Ambitions d'affaires.....	23
Feuille de route de la transformation numérique	27
Schéma de la feuille de route.....	27
Évolution des compétences et de la culture organisationnelles	36
Contributions aux initiatives de simplification des services directs aux citoyens et aux entreprises	37
Gouvernance et gestion des données numériques gouvernementales.....	39
Mécanismes de concrétisation de la transformation numérique	41
Plan organisationnel de main-d'œuvre et de formation.....	41
Plan de changement organisationnel	43
Plan de gestion des risques	45
Projets du portefeuille des projets prioritaires.....	46
Annexe 1 : Démarche de production du PTN	47
Annexe 2 : Liste des initiatives qui valorisent les données numériques	48
Annexe 3 : Liste des initiatives en intelligence artificielle.....	53
Annexe 4 : Liste des initiatives 2023-2027 du portefeuille Culture	55

Mise à jour 2024 du plan de transformation numérique 2023-2027

Pour rappel le PTN 2023-2027 du portefeuille culture a retenu 90 initiatives numériques qui ont été sélectionnées pour leur potentiel de mutualisation parmi les 200 identifiées.

Ces initiatives ont été regroupées en grands thèmes et rattachées aux trois ambitions, tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

Principe	Ambition	Thème stratégique avec opportunité de mutualisation	
Principe 1 : Privilégier la valeur	Ambition 1 Les parties prenantes externes que nous servons: Client, citoyen, partenaire, visiteur Ces parties prenantes sont au centre de l'évolution de nos services	Parcours client et promotion des services (26 initiatives)	Sécurité et services technologiques communs (25 initiatives)
		Valorisation des données et des contenus culturels (10 initiatives)	
Principe 2 : Collaborer et promouvoir la transparence	Ambition 2 Les employés sont au cœur de la transformation: - Accueillir de nouvelles professions - Développer en continu des compétences - Attirer des talents	Valorisation de nos talents (15 initiatives)	
Principe 3 : Optimiser et automatiser	Ambition 3 Performance organisationnelle - Réviser nos processus - Améliorer la collaboration en brisant les silos - Soutenir par des outils internes les nouveaux processus et la collaboration	Optimisation des processus administratifs (14 initiatives)	

Feuille de route de la transformation numérique

Schéma de la feuille de route

Cette section présente, pour chacun des thèmes stratégiques, la feuille de route mise à jour en juin 2024 (dans le gabarit MCC et le gabarit MCN).

Parcours client et promotion des services

Initiative numérique	Partenaire concerné
Améliorer le processus de gestion des demandes d'aide financière (volet interne) - Suivi du traitement des demandes	MCC [REDACTED]
[REDACTED]	
Passeport culturel numérique	MCC [REDACTED]



Feuille de route **Parcours client et promotion des services** selon le gabarit du MCN

Plan stratégique		Plan de transformation numérique				Thématique de l'initiative										Horizon de mise en œuvre												Statut																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
						Mission	Stratégie	Objectifs	Initiatives	Programmes	Projets	Actions	Autres	2023	2024	2025	2026	2027	2028																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										

Valorisation des données et des contenus culturels

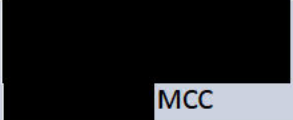
Initiative numérique	Partenaire concerné
Processus et solution de gestion des collections et du patrimoine culturel Projet visant à doter les musées d'une solution technologique moderne et sécuritaire, leurs assurant la conservation pérenne de ses documents d'archives et de ses données liées aux collections.	MCC
Découverte des contenus	MCC
Exemplarité de l'État en matière de musique québécoise Création d'une API visant l'instauration de la diffusion de musique exclusivement québécoise dans les lieux gouvernementaux et des sociétés d'État. Élaboration des dossiers d'affaires et d'opportunité	MCC – M/O

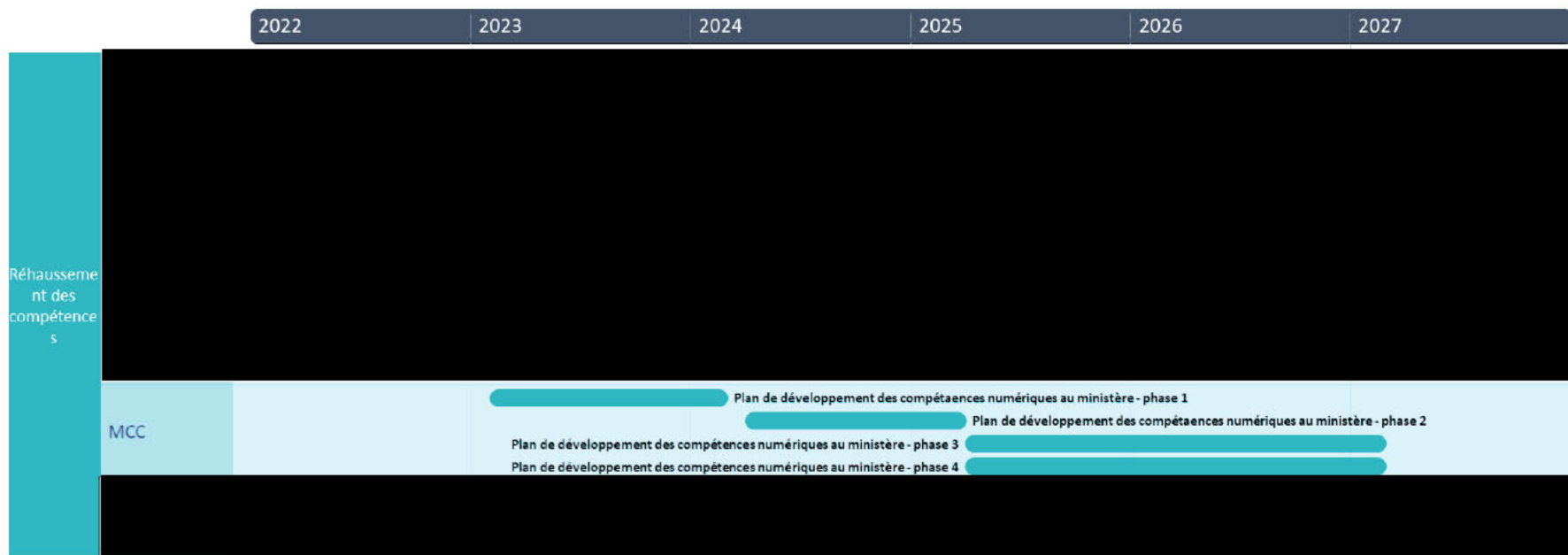
	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Gestion des collections						
	MCC	Gestion de la connaissance du patrimoine culturel				
Valorisation des données	MCC	Annulé	★ Exemplarité de l'État en matière de musique québécoise-phase 1			
			★ Exemplarité de l'État en matière de musique québécoise-phase 2			
			★ Exemplarité de l'État en matière de musique québécoise-phase 3			

Feuille de route **Valorisation des données et des contenus culturels** selon le gabarit du MCN

Plan stratégique			Plan de transformation numérique				Thématique de l'Initiative										Horizon de mise en œuvre												Statut

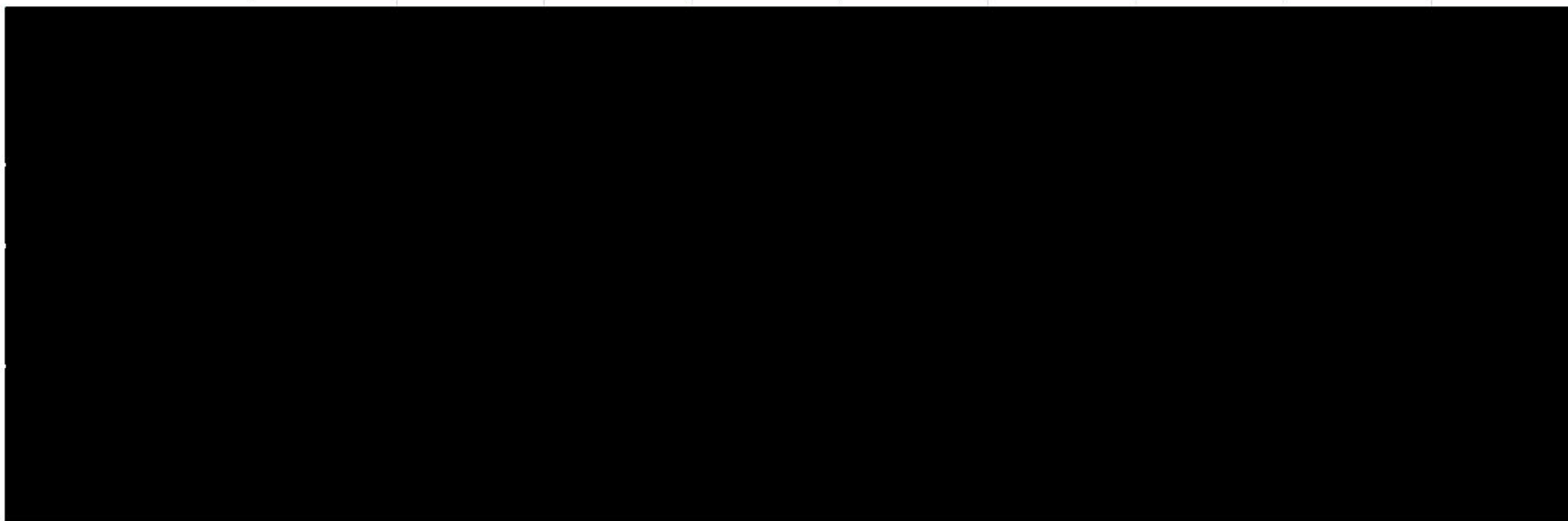
Valorisation de nos talents

Initiative numérique	Partenaire concerné
Plan de développement des compétences numériques Développement de l'expertise interne, infrastructures infonuagiques, sécurité, intelligence d'affaires, gestion et valorisation des données	



Feuille de route **Valorisation des talents** selon le gabarit du MCN.

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
------	------	------	------	------	------	------	------	------

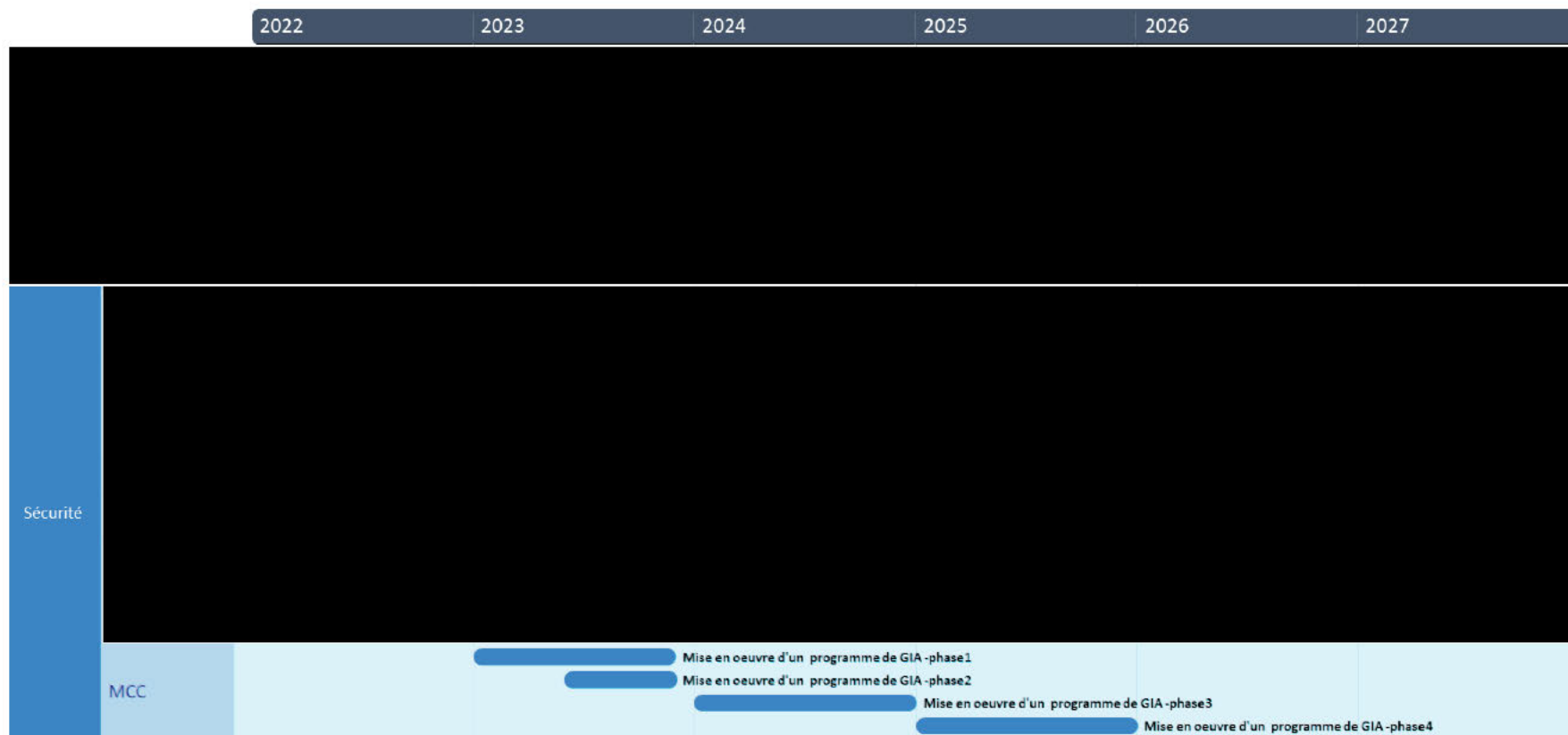


Feuille de route **Optimisation des processus administratifs** selon le gabarit du MCN.

Plan stratégique		Plan de transformation numérique			Thématiques de l'initiative										Horizon de mise en œuvre														Statut						
Orientations	Objectifs stratégiques	Ambitions d'affaires	Initiatives	SPG/TN	Mise en œuvre	Stratégie	Cet	Compétences	Gouvernance	Démocratie	Cybersecur	Rég	Autre	Horizon de mise en œuvre																					
														2023	2024		2025		2026		2027		2028												
															T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	

Sécurité et services technologiques communs

Initiative numérique	Partenaire concerné
• Mise en œuvre de la GIA	MCC



Feuille de route **Sécurité et services technologiques communs** selon le gabarit du MCN.

PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE 2023 - 2027

PORTEFEUILLE CULTURE ET COMMUNICATION

MCC, SODEC, CALQ, BANQ,

TÉLÉ QUÉBEC, MNBAQ. MAC,

MCQ, CMADQ, PLACE DES ARTS,

GRAND THÉÂTRE, CPCQ

DATE DE DÉPÔT :

Message de la sous-ministre

C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui le Plan de transformation numérique 2023-2027 pour le portefeuille Culture et Communications. Cette initiative marque une étape importante dans notre volonté de faire évoluer notre secteur culturel en utilisant les opportunités offertes par le numérique.

Inscrit dans les fondements d'une société moderne et innovante, notre plan de transformation vise à exploiter pleinement les avantages des technologies numériques pour améliorer l'accessibilité, la qualité et la pertinence des services culturels offerts aux citoyens. Nous croyons fermement que le numérique peut être un puissant levier de développement culturel, favorisant la créativité, l'interaction et l'épanouissement artistique.

Dans le cadre de cette démarche de transformation, nous souhaitons encourager l'émergence d'une culture numérique au sein du portefeuille. Cela implique d'adopter de nouvelles pratiques, de repenser nos processus de travail et de développer les compétences nécessaires pour tirer pleinement parti des outils et des technologies numériques.

Le Plan de transformation numérique s'inscrit parfaitement dans notre vision pour l'avenir de la culture québécoise. En alignant notre stratégie numérique sur nos objectifs globaux de faire découvrir la culture québécoise francophone, particulièrement aux jeunes, et de faire rayonner davantage le contenu québécois dans l'environnement numérique, nous sommes convaincus que nous pourrions construire une société culturelle plus résiliente et inclusive.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les équipes du ministère et des sociétés d'État qui ont contribué à la réalisation de ce plan. Leur engagement, leur expertise et leur dévouement ont été essentiels pour mener à bien ce projet ambitieux.

Ce plan de transformation n'est pas seulement un document, mais une invitation à l'action collective. Il repose sur l'idée que la transformation numérique ne peut se réaliser qu'avec la participation active et l'engagement de tous.

Vision de la transformation numérique

Principes directeurs

Le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et les sociétés d'État composant le portefeuille se sont basés sur des principes directeurs solides afin de garantir la pertinence, la cohérence et l'alignement du Plan de transformation numérique (PTN) avec les objectifs stratégiques gouvernementaux.

Voici les trois principes directeurs clés qui ont été pris en compte pour soutenir la démarche de conception :

Principe 1 : Privilégier la valeur dans les services numériques proposés

Toute initiative de service numérique doit se référer, directement ou indirectement, à la valeur livrée. Il est essentiel de comprendre ce qui apporte vraiment de la valeur aux clients/utilisateurs de nos services. Cela sous-entend de bien comprendre l'expérience client pour offrir les meilleurs services possibles.

Pour mettre en place ce principe, le portefeuille adopte une approche centrée sur le client. Cela implique de comprendre les besoins, les attentes et les comportements des clients afin de proposer des services qui répondent à leurs attentes. Pour ce faire, nous mettrons en place des enquêtes, des sondages et des études de marché pour mieux comprendre les besoins des clients.

Principe 2 : Collaborer et promouvoir la transparence

La collaboration et la confiance sont des éléments clés de toutes les initiatives. La transparence permet de comprendre le flux de travail en cours, identifier les goulots d'étranglement, détecter les gaspillages, identifier les sources de mutualisation.

Pour mettre en place ce principe, le portefeuille adopte une approche collaborative. Cela implique de travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes internes et externes pour favoriser l'échange d'informations et la prise de décision collective. Nous allons également promouvoir la transparence en partageant les informations régulièrement et en communiquant de manière ouverte sur les progrès réalisés.

Principe 3 : Optimiser et automatiser

L'optimisation et l'automatisation contribuent à la création de valeur et maximisent le travail effectué par les collaborateurs et les technologies. L'automatisation aide à travailler sur des tâches répétitives, libérant du temps aux collaborateurs pour contribuer à des tâches plus complexes de création de valeur.

Pour mettre en place ce principe, le portefeuille adopte une approche d'optimisation continue. Cela implique de mettre en place des processus d'amélioration continue pour optimiser les opérations et les processus métiers. Nous allons également porter une attention particulière aux tâches répétitives qui peuvent être automatisées afin de libérer du temps pour les tâches à plus forte valeur ajoutée.

En suivant ces trois principes directeurs, le portefeuille mettra en place un PTN qui répondra aux besoins de ses clients, favorisera la collaboration et la transparence et maximisera la création de valeur.

Intrants nécessaires à la vision organisationnelle

La démarche de conception du PTN s'est appuyée sur les intrants suivants :

Plan stratégique du MCC

Le PTN découle directement du Plan stratégique du MCC, principalement l'orientation 2 : « Faire rayonner davantage le contenu québécois dans l'environnement numérique ». Cette orientation a pour objectif de répondre à l'enjeu de la découverte des contenus québécois francophones dans l'espace numérique. En effet, face à la multiplication des plateformes de diffusion, il est essentiel de conserver la capacité du Québec à produire, diffuser et distribuer des contenus culturels originaux de qualité pour tous les publics.

Outil d'évaluation de la maturité numérique (Radar NumeriQc)

Le PTN s'appuie également sur les résultats des évaluations de maturité numérique effectuées par le MCC et les sociétés d'État. L'outil d'évaluation de la maturité numérique « Radar NumeriQc » proposé par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) a permis d'établir rapidement un portrait de la situation actuelle, de constater les forces et de découvrir des pistes d'amélioration à inscrire au PTN.

Stratégie de transformation numérique gouvernementale (STNG), politique gouvernementale de cybersécurité et protection des renseignements personnels

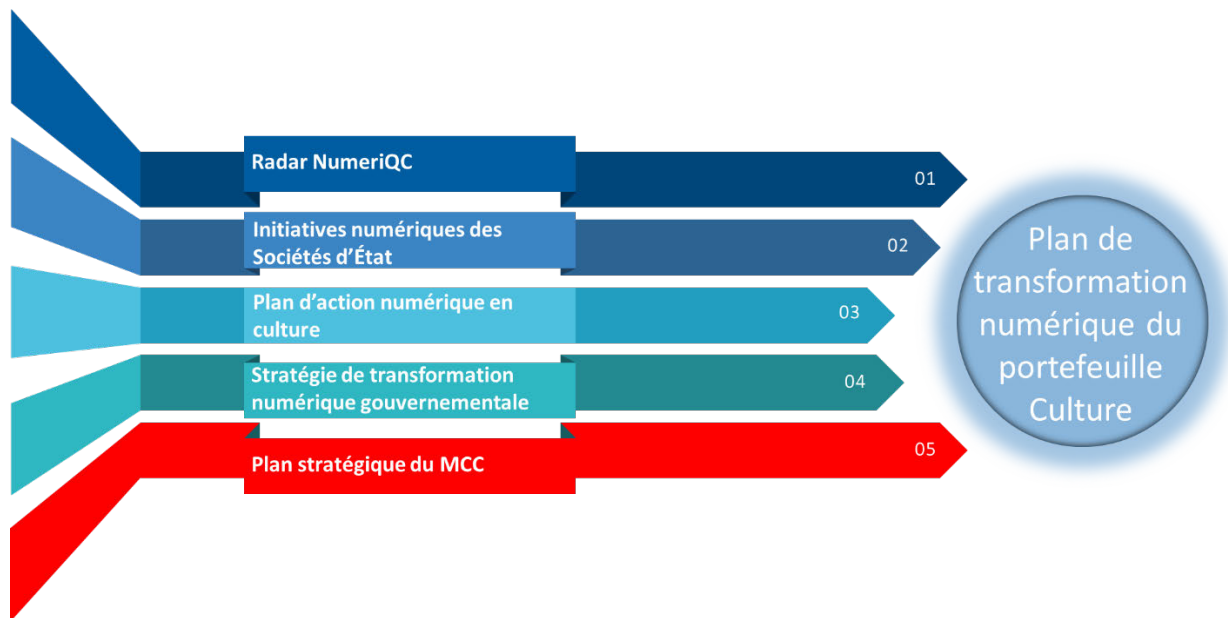
Le PTN s'arrime avec la STNG, publiée par le Secrétariat du Conseil du trésor. Notamment les ambitions « Les citoyens sont au centre de l'évolution des services, des programmes et des politiques » ainsi que « Les employés sont au cœur de la transformation » et « Les données sont valorisées et redonnées aux citoyens » ont particulièrement soutenu la préparation.

De même, le PTN prend en compte la politique gouvernementale de cybersécurité ainsi que la Loi 25 contenant de nouvelles dispositions protégeant la vie privée des Québécois.

Plan d'action numérique en culture 2023-2028

Le PTN est aussi aligné sur le Plan d'action numérique en culture 2023-2028 dont les résultantes visent à :

- Rapprocher la culture locale de tous les Québécois et particulièrement des plus jeunes;
- Faire rayonner nos œuvres, nos produits, nos talents et notre expertise culturelle au Québec et à l'international;
- Stimuler toujours plus de collaborations dans les divers secteurs culturels;
- Élargir la palette des compétences numériques des professionnels de la culture, de la grande institution à l'artiste autoproduit;
- Affirmer une action ministérielle engagée face aux défis du numérique.



Vision organisationnelle de la transformation numérique

Soulignons tout d'abord les atouts observés depuis les 2 dernières années :

- Refonte de sites Web, cours de musique en ligne, collections muséales en ligne, outils collaboratifs; le nombre et la qualité des services numériques déployés par les sociétés d'État au bénéfice des citoyens et des collaborateurs internes sont en constante augmentation;

- Les pratiques autour du déploiement et de l'utilisation du numérique progressent au sein même des organismes;
- Les organismes du portefeuille se sont clairement engagés dans la transformation numérique par une prestation de service en ligne plus intuitive et facile d'utilisation ainsi qu'une meilleure valorisation de ses données comme le démontrent les initiatives menées grâce au Plan culturel numérique du Québec¹.

Toutefois, le portefeuille doit encore relever un certain nombre de défis :

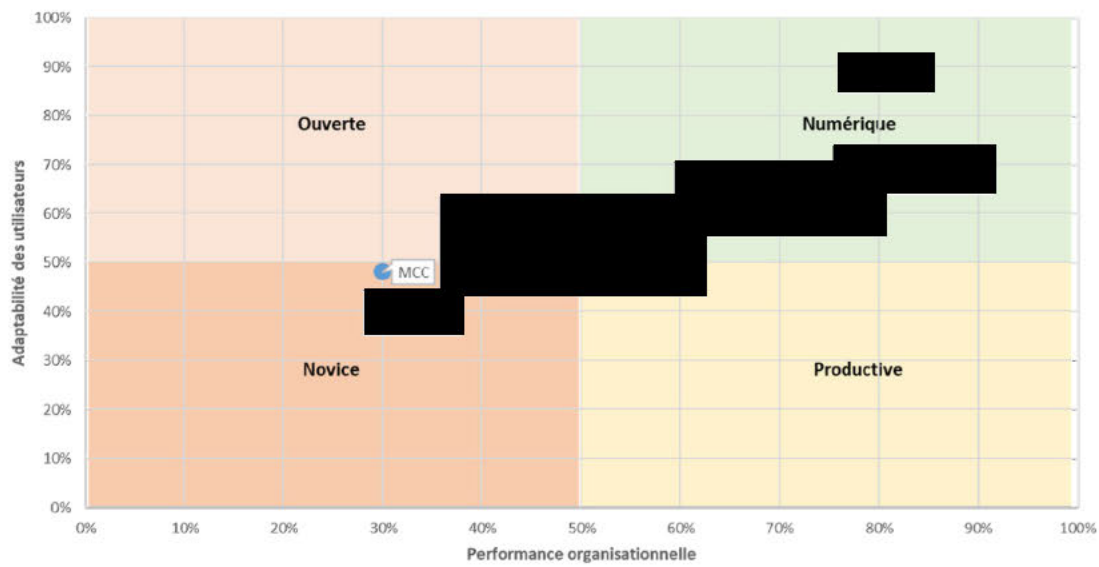
- Les projets numériques sont nombreux alors que les ressources humaines et financières disponibles sont très limitées.
 - Les projets se font concurrence et il est parfois difficile de répondre à tous les besoins internes;
- Le potentiel des données est sous-exploité par manque d'expertise et d'outils;
- La forte désuétude des équipements et des logiciels doit être rattrapée à court terme afin d'éviter de possible bris de service. Même si cela représente un réel défi, il s'agit aussi d'un catalyseur pour poursuivre activement la modernisation des ressources informationnelles;
- Le numérique prend de plus en plus de place dans l'écosystème de la Culture et des Communications. Si elle permet des économies et des améliorations organisationnelles à terme, la transformation numérique demande des budgets d'investissement et de maintien qui ne sont pas disponibles actuellement.

Afin de clarifier la vision organisationnelle de la transformation numérique à atteindre au terme des quatre années de planification, le portefeuille s'est appuyé sur l'outil Radar NumeriQc du MCN.

Le MCC et chacune des sociétés d'État du portefeuille ont réalisé une évaluation de leur situation actuelle au cours du printemps/été 2022.

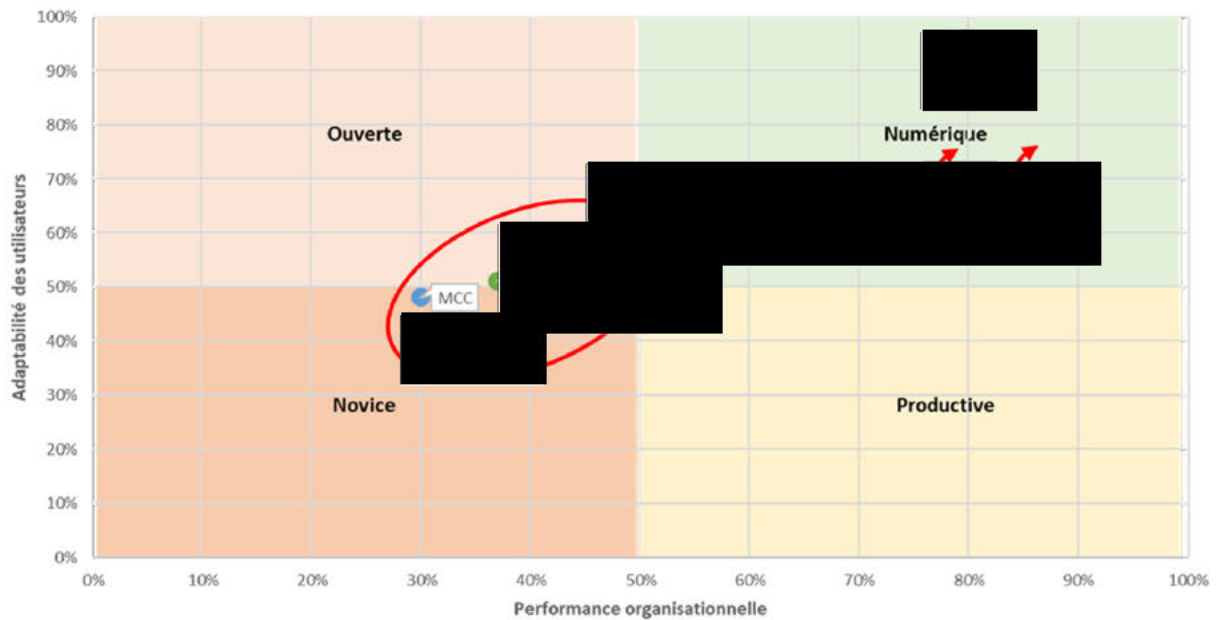
Les résultats obtenus nous ont permis d'établir le portrait suivant de la maturité numérique du portefeuille :

¹<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/culture-communications/publications/plan-culturel-numerique>



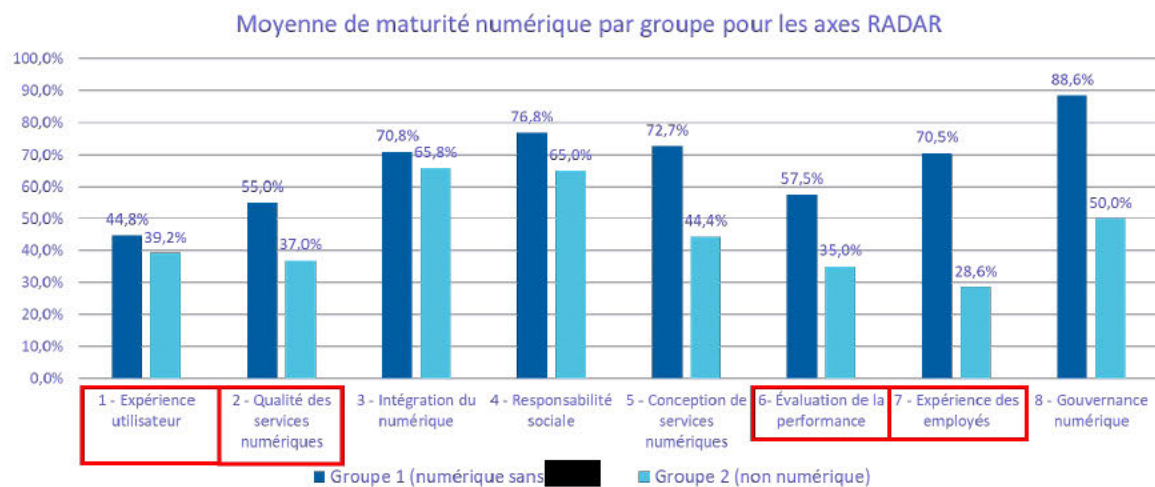
La vision organisationnelle de la transformation qui découle de ce portrait est simple :

1. Accompagner le MCC et les sociétés d'État qui sont dans le statut « Novice » et « Ouvert » vers le cadran « Numérique ».
2. Soutenir les sociétés d'État qui sont dans le statut « Numérique » pour renforcer leur maturité numérique.



Quel que soit le cadran de maturité où se situe l'organisation, l'outil RadarQc nous a permis d'identifier 4 axes sur lesquels les efforts du PTN doivent se concentrer :

- 2 axes liés à l'adaptabilité des utilisateurs
 - Axe 1 : expérience utilisateur
 - Axe 2 : qualité des services numériques
- 2 axes liés à la performance organisationnelle
 - Axe 6 : évaluation de la performance
 - Axe 7 : expérience des employés



4 axes qui représentent les défis les plus importants pour le MCC et les SE

C'est à partir de ces axes que nous avons élaboré les trois grandes ambitions d'affaires auxquelles se relie l'ensemble des initiatives numériques du portefeuille (voir chapitre « Ambitions d'affaires »).

Arrimage sur le plan stratégique

La portée du Plan de transformation numérique 2023-2027 couvre l'ensemble du portefeuille comprenant le Ministère ainsi que les sociétés d'État (BAnQ, SODEC, Télé-Québec, MCQ, MNBAQ, MAC, Société de la Place des Arts, CALQ, CMADQ, Grand Théâtre de Québec, CPCQ).

Chaque organisation s'est dotée d'une mission qui lui est propre, allant du musée à la salle de spectacle en passant par la distribution de subventions et l'enseignement.

Tel que spécifié par le gouvernement, chacune de ces organisations doit aussi concevoir et déposer son plan stratégique 2023-2027 pour le mois de juin 2023.

Par conséquent, l'un des défis de l'exercice de conception du PTN est de proposer un document consolidé pour un portefeuille composé de onze sociétés d'État et d'un ministère ayant chacun un plan stratégique qui lui est propre.

La stratégie retenue a finalement été de :

1. Collecter l'ensemble des orientations de chacun des plans stratégiques des organisations
2. Relier les initiatives numériques stratégiques retenues à :
 - Une orientation
 - Une des trois ambitions d'affaires identifiées pour le portefeuille culture

Voir l'annexe 4 pour la liste complète des initiatives numériques identifiées au portefeuille contenant les liens avec :

- **Les orientations des plans stratégiques**
- **Les ambitions**
- **Les bénéfices identifiés en termes financiers et amélioration de service**

Ambitions de l'organisation

Ambitions d'affaires

Le PTN est le résultat d'une démarche de concertation entre le MCC et les sociétés d'État du portefeuille qui s'est étalée sur plusieurs mois.

L'expertise des différents acteurs impliqués ainsi que la qualité des échanges lors des ateliers de préparation ont été des facteurs clés de succès dans l'élaboration du document.

C'est à travers d'échanges tenus à l'automne entre les différents participants que trois ambitions ont émergées et fait consensus au sein d'un portefeuille d'organisation dont les missions et les enjeux sont différents :

Ambition 1 : Les parties prenantes externes que nous servons

- Client
- Citoyen
- Partenaire/prestataire
- Visiteur

Ces parties prenantes sont au centre de l'évolution de nos services.

Toutes les initiatives en lien avec la refonte ou la mise en œuvre de nouveaux services numériques soutenant l'offre aux parties prenantes externes seront rattachées à cette ambition.

Ambition 2 : Les employés sont au cœur de la transformation

- Accueillir de nouvelles professions
- Développer en continu des compétences
- Attirer des talents
- Réviser les processus administratifs

Toutes les initiatives en lien avec l'évolution des compétences et l'amélioration de l'expérience employée seront rattachées à cette ambition.

Ambition 3 : Performance organisationnelle

- Réviser les processus
- Améliorer la collaboration en brisant les silos
- Soutenir par des outils internes, les nouveaux processus et la collaboration

Toutes les initiatives en lien avec l'amélioration de la performance organisationnelle par la mise en place de nouveaux processus/produits/services de gestion et de collaboration seront rattachées à cette ambition.

Bénéfices

La réalisation des ambitions du PTN va permettre au portefeuille de réaliser un certain nombre de bénéfices associés aux aspects financiers et à l'amélioration des services.

Bénéfices de nature financière ou économique

Le tableau ci-dessous liste les principaux bénéfices de nature financière ou économique identifiés pour chacune des trois ambitions retenues.

Ambition 1: Les parties prenantes externes que nous servons :		
Principal bénéfice identifié	Nombre d'initiatives concernées	Organisme concerné
	1	
	1	
4. Réduction des coûts d'exploitation et d'entretien des solutions	3	MCC
	1	
7. Réduction des coûts par mutualisation des investissements ou réutilisation de solutions déjà existantes dans l'administration publique.	3	MCC

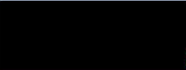
Ambition 2 : Les employés sont au cœur de la transformation		
Principal bénéfice identifié	Nombre d'initiatives concernées	Organisme concerné

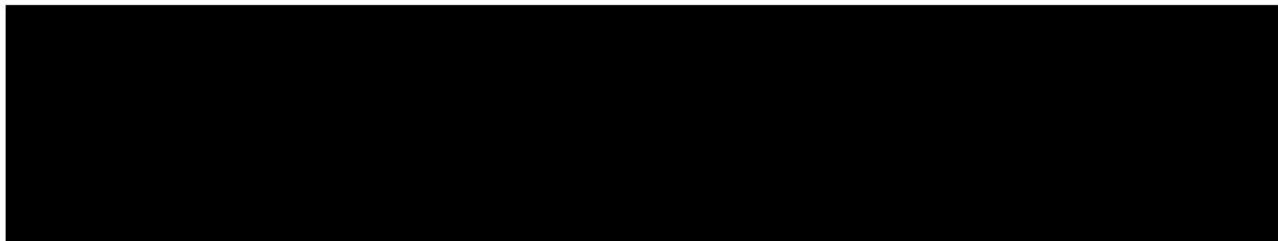


Ambition 3 : performance organisationnelle		
Principal bénéfice identifié	Nombre d'initiatives concernées	Organisme concerné
3. Réduction du recours à des ressources externes	1	MCC

Bénéfices relatifs à l'amélioration des services

Le tableau ci-dessous liste les principaux bénéfices relatifs à l'amélioration des services identifiés pour chacune des trois ambitions retenues.

Ambition 1 : Les parties prenantes externes que nous servons :		
Principal bénéfice identifié	Nombre d'initiatives concernées	Organisme concerné
1. Amélioration de la satisfaction des utilisateurs	6	 MCC
3. Amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens et aux entreprises (ex. : réduction des plaintes, réduction du taux d'erreurs, réduction des mauvaises réponses, production d'information plus facile à comprendre)	9	 MCC



Ambition 2 : Les employés sont au cœur de la transformation		
Principal bénéfice identifié	Nombre d'initiatives concernées	Organisme concerné

Ambition 3 : Performance organisationnelle		
Principal bénéfice identifié	Nombre d'initiatives concernées	Organisme concerné
1. Amélioration de la satisfaction des utilisateurs	5	MCC
5. Réduction des risques liés à la désuétude d'un actif informationnel (interruption de service, continuité des opérations, impact sur la sécurité des données des actifs ou même des citoyens)	25	MCC

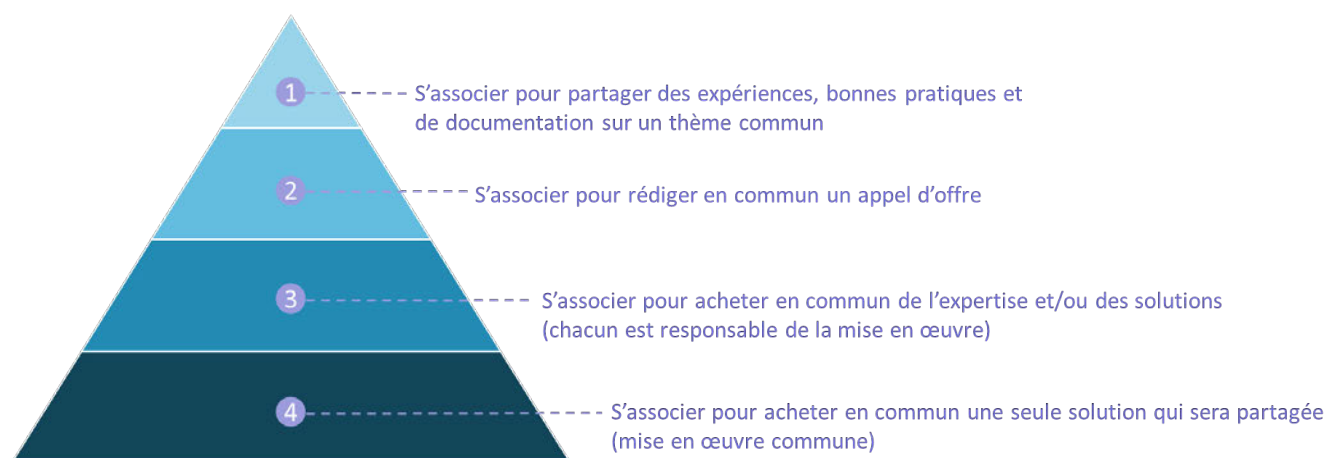
Feuille de route de la transformation numérique

Schéma de la feuille de route

Le portefeuille d'initiative contient environ 200 initiatives numériques identifiées pour la période 2023-2027.

Un travail a été effectué pour identifier toutes les initiatives numériques avec une opportunité de mutualisation entre les organisations du portefeuille. Le résultat a permis de mettre en avant près de 90 initiatives qui ont été regroupées en grands thèmes et rattachées aux trois ambitions, tel que présenté dans le tableau à la page suivante.

Quatre niveaux de mutualisation ont été identifiés (voir graphique ci-dessous). Le niveau de mutualisation approprié sera défini au cas par cas selon le thème abordé et le contexte.

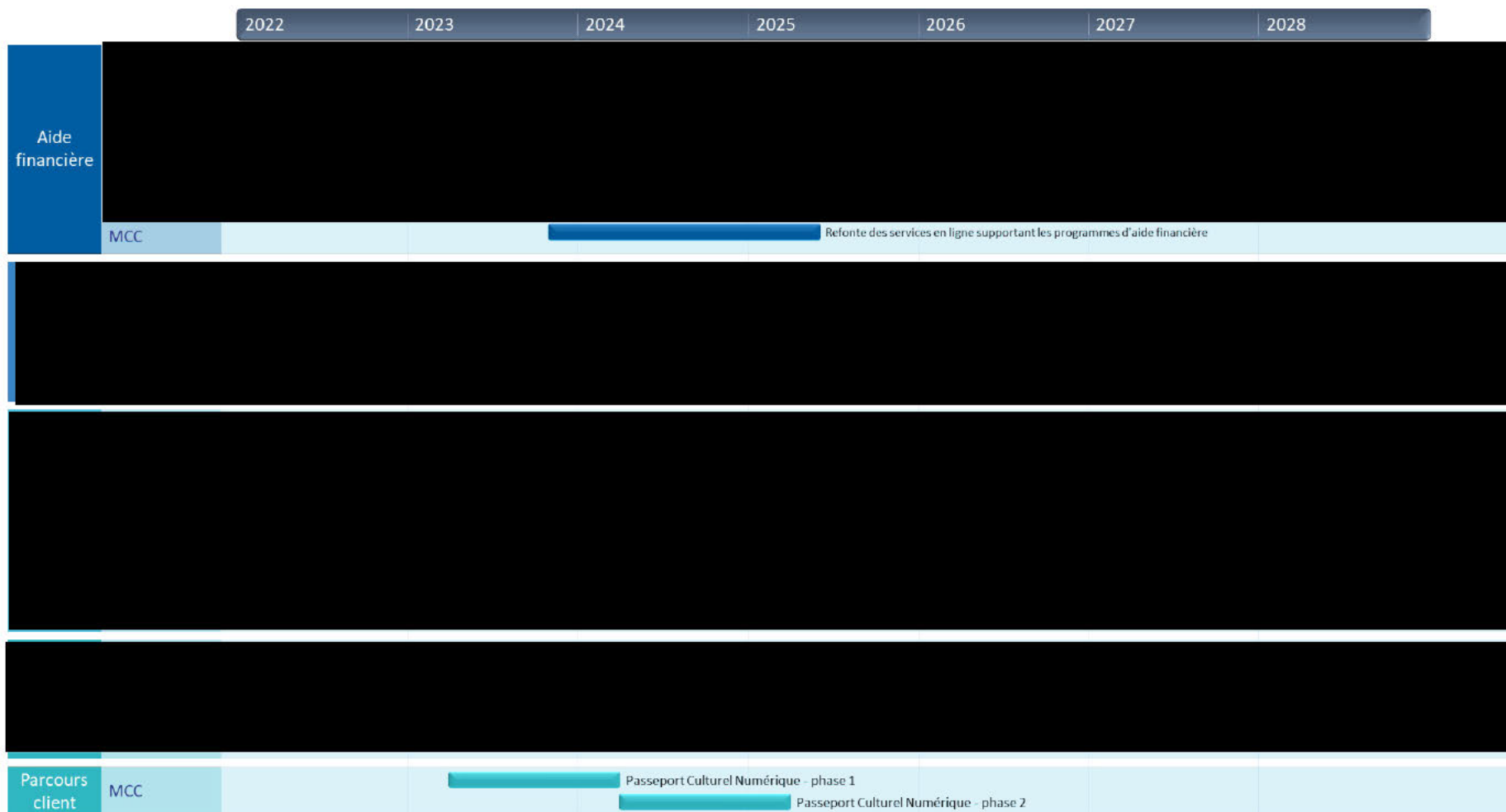


Les feuilles de route suivantes présentent les initiatives numériques du portefeuille réparties selon les thèmes stratégiques identifiés.

Principe	Ambition	Thème stratégique avec opportunité de mutualisation	
Principe 1 : Privilégier la valeur	Ambition 1 Les parties prenantes externes que nous servons: Client, citoyen, partenaire, visiteur Ces parties prenantes sont au centre de l'évolution de nos services	Parcours client et promotion des services (26 initiatives)	Sécurité et services technologiques communs (25 initiatives)
		Valorisation des données et des contenus culturels (10 initiatives)	
Principe 2 : Collaborer et promouvoir la transparence	Ambition 2 Les employés sont au cœur de la transformation: - Accueillir de nouvelles professions - Développer en continu des compétences - Attirer des talents	Valorisation de nos talents (15 initiatives)	
Principe 3 : Optimiser et automatiser	Ambition 3 Performance organisationnelle - Réviser nos processus - Améliorer la collaboration en brisant les silos - Soutenir par des outils internes les nouveaux processus et la collaboration	Optimisation des processus administratifs (14 initiatives)	

Parcours client et promotion des services

Initiative numérique	Partenaire concerné
Améliorer le processus de gestion des demandes d'aide financière (volet interne) - Suivi du traitement des demandes	MCC [REDACTED]
[REDACTED]	
Passeport culturel numérique	MCC [REDACTED]

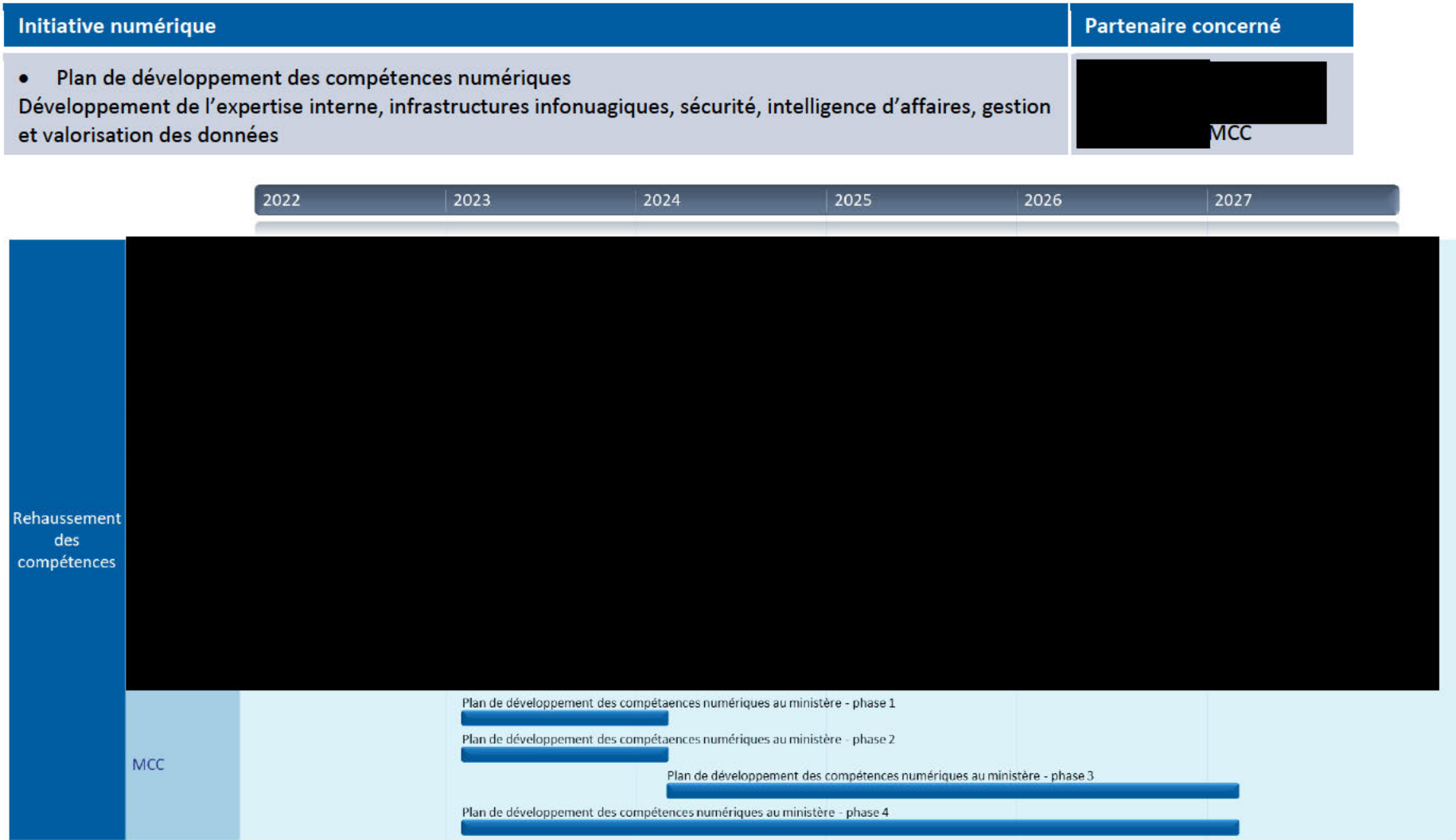


Valorisation des données et des contenus culturels

Initiative numérique	Partenaire concerné
Processus et solution de gestion des collections et du patrimoine culturel Projet visant à doter les musées d'une solution technologique moderne et sécuritaire, leurs assurant la conservation pérenne de ses documents d'archives et de ses données liées aux collections.	[REDACTED] MCC
Découverte des contenus [REDACTED]	[REDACTED] MCC
Exemplarité de l'État en matière de musique québécoise Création d'une API visant l'instauration de la diffusion de musique exclusivement québécoise dans les lieux gouvernementaux et des sociétés d'État. Élaboration des dossiers d'affaires et d'opportunité	MCC – M/O

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Gestion des collections	[REDACTED]					
	MCC		[REDACTED]	Gestion de la connaissance du patrimoine culturel		
Valorisation des données	MCC	[REDACTED]	Exemplarité de l'État en matière de musique québécoise- phase 1	[REDACTED]	Exemplarité de l'État en matière de musique québécoise -phase 2	
				[REDACTED]	Exemplarité de l'État en matière de musique québécoise- phase 3	

Valorisation de nos talents



Optimisation des processus administratifs

Initiative numérique	Partenaire concerné

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
------	------	------	------	------	------	------	------	------

--	--	--	--	--	--	--	--	--

Sécurité et services technologiques communs

Initiative numérique		Partenaire concerné
[Redacted]		
•	[Redacted]	
•	[Redacted]	
•	Mise en œuvre de la GIA	[Redacted] MCC
•	[Redacted]	



Évolution des compétences et de la culture organisationnelles

La transformation numérique a un impact majeur sur les compétences requises au sein des différents organismes du portefeuille. Les compétences traditionnelles ne suffisent plus pour répondre aux défis et aux opportunités que cette transformation apporte. Il est donc nécessaire d'investir dans de nouvelles compétences pour tirer le meilleur parti des initiatives numériques mentionnées plus haut.

Voici les principales compétences identifiées qui seront à développer dans les prochaines années au sein du portefeuille :

1. Compréhension des technologies numériques

Les professionnels devront apprendre les technologies de pointe, telles que l'intelligence artificielle, l'analyse de données, l'Internet des objets, la réalité augmentée et virtuelle. Ils doivent également comprendre comment ces technologies fonctionnent ensemble pour offrir des solutions innovantes;

2. Capacité à utiliser les données pour prendre des décisions éclairées

Les professionnels devront être capables de collecter, analyser et interpréter des données pour prendre des décisions éclairées. L'amélioration des services et de l'expérience client passera par une meilleure collecte, analyse et compréhension des données;

3. Capacité à collaborer et à communiquer efficacement avec des équipes interfonctionnelles

Les professionnels devront être en mesure de travailler avec des équipes de différentes disciplines, y compris des développeurs, des spécialistes en marketing, des maîtres en expérience client et des experts en cybersécurité. Ils devront être capables de communiquer efficacement les défis, les opportunités et les solutions aux parties prenantes clés;

4. Capacité à d'apprendre de manière continue et facilité d'adaptation du aux changements technologiques

Les professionnels devront être en mesure de s'informer des dernières tendances technologiques, de développer rapidement de nouvelles compétences et de d'avoir une capacité d'adaptation aux changements constants du secteur.

Pour soutenir le développement de ces compétences tout au long de la réalisation du PTN, le portefeuille prévoit investir dans différentes formations telles que :

- Le marketing numérique :
 - Comprendre le fonctionnement et comment l'utiliser afin d'améliorer la présence et la notoriété de l'organisation sur Internet et les réseaux sociaux;
- L'analyse de données :
 - Utiliser les données permettant des décisions éclairées pour développer des compétences en visualisation de données;
- Le développement Web :
 - Augmenter les compétences en développement de sites Web et d'applications pour améliorer l'expérience utilisateur et la productivité;
- La gestion de projet Agile :
 - Apprendre les méthodologies de gestion de projet Agile qui permettent une évolution rapide et efficace;
- L'infrastructure infonuagique :
 - Adopter les outils et les plateformes de gestion des infrastructures infonuagiques tels que AWS, Azure, etc. et déployer des applications dans ses environnements;
- La cybersécurité:
 - Protéger les données de l'organisation et à se prémunir des cyberattaques;
- La communication digitale :
 - Développer des compétences en communication en ligne pour interagir avec les clients et les partenaires commerciaux;
- L'intelligence artificielle :
 - Assimiler les bases de l'intelligence artificielle et la manière dont elle peut être utilisée pour automatiser notamment les processus métier;
- La gestion du changement :
 - Gérer les résistances aux changements organisationnels et en implanter de nouveaux avec succès.

Contributions aux initiatives de simplification des services directs aux citoyens et aux entreprises

Dans cette section sont présentés des sujets concrets pour lesquels les initiatives des feuilles de route vont contribuer à la simplification des services directs aux citoyens.

Personnalisation de l'expérience de visiteur

Toutes les organisations du portefeuille vont travailler sur des initiatives qui visent à améliorer la connaissance des profils des visiteurs et de leurs attentes. Ces données sont cruciales pour revoir et améliorer l'offre de service :

- Comment ces offres sont-elles proposées et vendues ?
- Comment pourraient-elles se compléter par une offre additionnelle ou une vente croisée (stratégie marketing « upsell », « cross-sell ») au sein d'un organisme ou en partenariat avec d'autres organismes ?
- Comment mieux informer le citoyen des nouveaux contenus culturels ou des nouvelles offres ?

L'objectif est de mieux comprendre les différents profils du « citoyen culturel » et de lui proposer un parcours, le plus personnalisé possible, au travers de toute l'offre culturelle que le portefeuille possède.

Valorisation des collections et du patrimoine culturel

Des initiatives communes entre les musées et le MCC visent à valoriser les collections d'art et le patrimoine culturel afin de les mettre plus facilement à la disposition du public via Internet. Les services numériques vont permettre aux visiteurs de visualiser les œuvres d'art sous différents angles, de lire des informations sur les artistes et les techniques utilisées et de participer à des visites virtuelles des musées.

L'intelligence artificielle sera mise à profit pour accompagner le visiteur et lui servir de guide personnel qui répondra à l'expérience culturelle qu'il recherche.

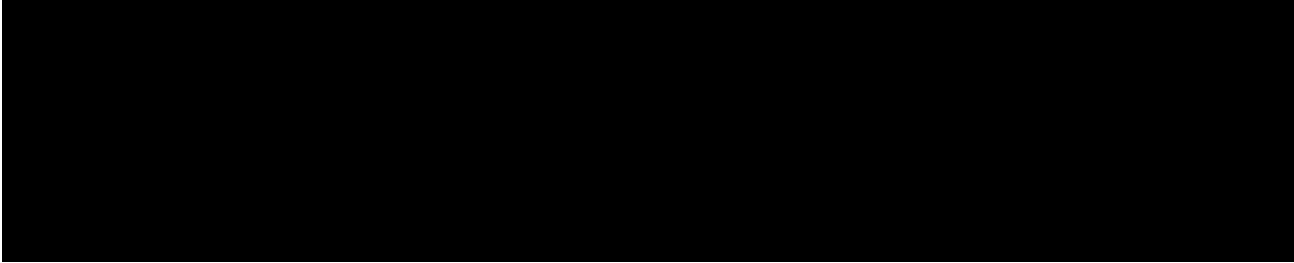
Découvrabilité des contenus culturels

Plusieurs organismes du portefeuille (musée, télévision, bibliothèque) ainsi que le MCC investiront dans l'amélioration de la collecte, l'organisation et la valorisation des contenus (collections muséales, livres, production télévisuelle). L'objectif de ces initiatives est de faciliter la découverte sur Internet de tous ces contenus, particulièrement les contenus francophones.

Amélioration du parcours client pour l'aide financière

██████████ et MCC ont des initiatives pour améliorer l'expérience client dans le parcours de demande d'aide financière. Les interfaces d'interaction seront améliorées permettant aux demandeurs d'avoir une information plus claire et un meilleur suivi de leur dossier. De même, ils bénéficieront d'étapes simplifiées et automatisées réduisant les erreurs potentielles et l'accélération du temps de traitement de leur dossier.

Renforcement de l'offre d'enseignement en ligne



Gouvernance et gestion des données numériques gouvernementales

La gestion efficace des données numériques jouera un rôle essentiel dans l'amélioration de l'offre de services culturels aux citoyens.

Du fait des initiatives proposées au PTN mettant au centre le client/citoyen, les organisations du portefeuille vont toutes tirer profits d'une utilisation plus stratégique des données et offrira ainsi des expériences plus enrichissantes et personnalisées.

Mobilité des données

Les organisations du portefeuille ont compris l'importance de renforcer leur collaboration.

Par exemple, les quatre musées-lois ont la volonté de mutualiser des données d'usage pour dégager des apprentissages transférables à la communauté muséale. Pour réussir ce projet de mutualisation, chaque musée participant doit se doter et mettre en place une stratégie d'intelligence d'affaires individuelles (identification des données requises, mise en place de système de collecte, gouvernance des données, dépôt de données, analyse et interprétation des données soutenant la prise de décision, etc.)

Le partage de données favorise la coopération, encourage l'innovation et permet aux citoyens de profiter d'une offre culturelle plus diversifiée et accessible.

Valorisation des données internes et externes

En exploitant ces données de manière intelligente, les acteurs culturels pourront personnaliser leurs offres et offrir des expériences sur mesure.

Les initiatives numériques en lien avec la mise en œuvre de plateforme de données client, plateforme de gestion de la relation client, plateforme de gestion de la billetterie, permettront de collecter les données et de les transformer en informations exploitables, pour mieux comprendre les clients, mais surtout, améliorer la performance des services proposés.

Développement de la culture des données

L'environnement culturel est en constante évolution. Il est essentiel de développer une culture des données au sein des organisations pour leur permettre d'adapter leur offre en temps réel et de répondre aux attentes changeantes des citoyens.

Cela implique de sensibiliser les acteurs aux avantages des données, de former le personnel à leur collecte et à leur analyse, et de mettre en place des processus pour assurer la qualité et la confidentialité des données. Une culture des données favorise l'innovation, l'expérimentation et améliore la prise de décision.

Les initiatives liées au plan de rehaussement des compétences soutenant l'ambition 2, sont alignées avec l'intention de développer la culture des données au sein du portefeuille.

De même, les initiatives de mise en œuvre de plateforme de données clients soutiendront le développement de cette culture de la donnée. Grâce à une qualité d'exploitation maximale et sécuritaire des données, les clients recevront la bonne information, au bon moment et par le bon canal.

Ceci permettra de multiplier les messages, de les transmettre aux bonnes personnes, de manière ciblée et automatisée. Enfin, cela soutiendra la découverte de l'offre culturelle globale.

Voir l'annexe 2 pour une liste des initiatives du portefeuille en lien avec la valorisation des données.

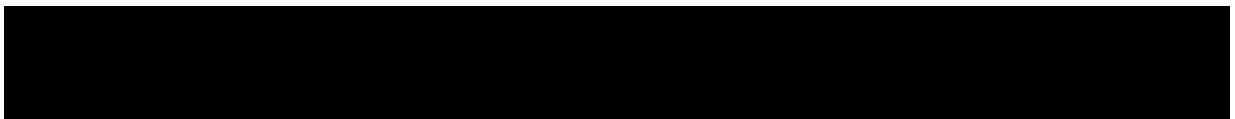
Processus ou chaînes de valeur qui pourraient tirer profit de l'intelligence artificielle et de l'automatisation

Grâce à ses capacités d'apprentissage, d'analyse des données et de traitement du langage naturel, l'intelligence artificielle ouvre de nouvelles possibilités offrant des expériences culturelles innovantes et personnalisées aux citoyens.

Les agents conversationnels alimentés par l'intelligence artificielle peuvent répondre aux questions des visiteurs, leur fournir des informations détaillées sur les œuvres d'art et les expositions. Ils peuvent même proposer des parcours personnalisés en fonction de leurs intérêts. De plus, l'intelligence artificielle permet l'analyse avancée des données de fréquentation et des rétroactions des visiteurs, ce qui aide les musées à mieux comprendre les préférences et les attentes du public pour ajuster leurs expositions et offrir une expérience enrichissante.

À titre d'exemple

-



-
-
-

L'intelligence artificielle permet aux citoyens de découvrir de nouveaux contenus culturels, de diversifier leurs choix et de profiter d'une expérience culturelle plus immersive et satisfaisante.

Voir l'annexe 3 pour une liste des initiatives du portefeuille en lien avec l'intelligence artificielle

Mécanismes de concrétisation de la transformation numérique

Plan organisationnel de main-d'œuvre et de formation

La culture numérique qui soutient la vision du portefeuille s'implante notamment grâce à un plan organisationnel de la main-d'œuvre et de la formation.

La direction des ressources humaines, en collaboration avec les différentes directions des organisations du portefeuille, est impliquée dès le début de la démarche pour adresser les impacts d'une transformation numérique sur les processus et les collaborateurs.

Un plan organisationnel de main d'œuvre et de formation est proposé pour créer les initiatives soutenant la réalisation de l'ambition 2 du PTN.

Le tableau ci-dessous décrit les étapes de ce plan :

Étapes du plan	Activités
Identification des compétences	- Identifier les compétences nécessaires pour réussir sa transformation numérique; - Analyser les compétences existantes des collaborateurs; - Identifier les compétences manquantes; - Élaborer le plan d'action pour les acquérir.
Planification de la formation	- Élaborer un plan de formation individualisé pour chaque employé, en se basant sur les compétences clés nécessaires pour la transformation numérique; - Assurer l'adéquation des formations en fonction des besoins identifiés lors de l'évaluation des compétences existantes; - Suivre les progrès des collaborateurs suite aux formations; - Utiliser les résultats pour améliorer le programme de formation; - Identifier les lacunes en matière de compétences; - Proposer des formations appropriées.
Développement de la collaboration	- Mettre en place des outils de communication et de collaboration en ligne permettant à tous les employés de communiquer et de travailler ensemble de manière efficace; - Organiser des événements et activités de cohésion d'équipe pour encourager la collaboration entre les employés; - Renforcer des échanges interdépartementaux en organisant des réunions régulières entre les différents services de l'entreprise, en créant des groupes de travail transversaux ou en mettant en place des formations communes; - Développer la participation aux projets transversaux favorisant la communication entre les différentes directions et d'assurer une vision commune de l'organisation.
Mise en place d'une culture de l'apprentissage continu	- Développer une culture d'apprentissage continu; - Valoriser l'apprentissage comme activité permanente où chaque employé soit prêt à développer de nouvelles compétences et ouvert à se former régulièrement.

Plan de changement organisationnel

Comme nous le voyons, une transformation numérique représente bien plus qu'une simple mise en place de technologies et d'outils numériques au sein du portefeuille.

C'est une transformation organisationnelle qui nécessite une gestion du changement efficace. Un plan de gestion du changement bien conçu et adapté aux besoins spécifiques des organisations du portefeuille est essentiel pour accompagner cette transformation et en assurer son succès.

Le plan de gestion du changement doit prendre en compte les différents aspects de la transformation, tels que la communication, la formation, l'implication des parties prenantes et la gestion des résistances. Il doit également être évolutif, capable de s'adapter aux changements et aux défis qui peuvent survenir tout au long du processus de la transformation numérique.

À travers ce plan, l'objectif est d'atténuer les risques liés à la transformation numérique, favoriser l'adhésion des employés et des parties prenantes, et créer une culture organisationnelle propice à la collaboration et à l'adoption des nouvelles technologies.

Le tableau ci-dessous décrit les étapes de ce plan :

Étapes du plan	Activités
Analyse de la situation actuelle et identification des parties prenantes	- Organiser des entretiens individuels avec les membres de la direction pour comprendre leur vision de la transformation numérique et leurs attentes; - Planifier des ateliers de cocréation pour impliquer les équipes dans l'analyse de l'état actuel et pour recueillir leurs idées et suggestions; - Élaborer un plan de communication et de sensibilisation pour les parties prenantes afin de clarifier les objectifs de la transformation numérique et les avantages qu'elle apportera à l'entreprise; - Animer des ateliers d'échanges et des pratiques en matière de transformation numérique au niveau du portefeuille; - Identifier des groupes d'utilisateurs clés (par exemple, les employés les plus concernés par la transformation numérique) et organiser des séances d'information pour leur expliquer les changements à venir.

Définition de la vision	- Définir une vision claire de la transformation numérique en précisant les objectifs à atteindre et les bénéfices attendus; - Organiser des réunions de sensibilisation pour expliquer les enjeux de la transformation numérique et la vision de l'organisation; - Planifier des séances de travail avec les équipes pour cocréer la vision et les objectifs de la transformation numérique; - Mettre en place une communication régulière pour informer les parties prenantes de l'avancement de la transformation numérique.
Planification et conception	- Définir un plan de transformation numérique détaillé en identifiant les projets à mener et les ressources nécessaires; - Organiser des ateliers de travail pour identifier les projets à mener et les ressources nécessaires; - Impliquer les équipes dans la définition des nouveaux processus et leurs documentations; - Identifier des partenaires externes qui accompagneront l'organisation dans sa transformation numérique.
Mise en œuvre	- Mettre en œuvre des projets définis dans le plan de transformation numérique; - Utiliser des pilotes pour tester les nouveaux processus et les nouvelles technologies; - Former des équipes sur les nouvelles technologies et les nouveaux processus; - Communiquer régulièrement avec les parties prenantes de l'avancement des initiatives de transformation numérique.
Gestion des résistances au changement	- Identifier les sources potentielles de résistance au changement; - Mettre en place un plan de communication qui répond aux préoccupations des parties prenantes et qui les rassure sur les avantages des initiatives de transformation; - Renforcer l'implication des parties prenantes dans le processus de transformation numérique pour les rendre plus responsables et engagées dans le changement.
Suivi et adaptation	- Définir des indicateurs de performance pour mesurer l'impact de la transformation numérique sur l'organisation; - Organiser des ateliers de travail pour identifier les actions d'adaptation à mettre en place; - Mettre en place une culture d'amélioration continue pour garantir que les initiatives numériques demeurent alignées avec les ambitions définies.

Plan de gestion des risques

La gestion des risques est une fonction qui soutient la gestion axée sur les résultats à plusieurs égards. Elle permet notamment d'accroître la probabilité, pour une organisation, de réaliser ses objectifs, de rehausser son degré d'assurance et de confiance, de parfaire sa gouvernance et d'améliorer son efficacité et son efficience opérationnelle.

Lors de la préparation du PTN, le MCC s'est penché sur les éléments de risque qui pourraient avoir un impact sur sa réalisation et donc sur l'atteinte des objectifs visés.

Le tableau ci-dessous liste les principaux risques identifiés ainsi que les pistes de solutions que l'organisation va mettre en œuvre pour les mitiger.

Risque identifié	Solution de mitigation
Résistance au changement de la part des collaborateurs	Impliquer les employés dans la planification et la mise en œuvre de la transformation, leur fournir des formations et des ressources pour s'adapter aux nouvelles technologies et communiquer régulièrement avec eux pour maintenir leur engagement.
Manque de leadership et de soutien de la direction	Assurer la participation active de la direction dans la planification et la mise en œuvre de la transformation, les encourager à soutenir et à communiquer régulièrement avec les employés tout au long du processus.
Manque de ressources et de financement	Établir un budget clair et réaliste pour la transformation et prioriser les investissements en fonction des avantages potentiels pour l'entreprise.
Sécurité et protection des données	Mettre en place des politiques et des procédures de sécurité robustes, incluant la formation des employés et l'utilisation d'outils de sécurité appropriés.
Résistance au changement chez les employés	Établir une communication transparente avec les employés, leur donner un aperçu clair de l'impact sur leur travail et les aider à comprendre les avantages de la transformation numérique.
Manque de compétences et de formations	Élaborer un plan de formation pour les employés afin de développer les compétences nécessaires pour réussir la transformation numérique, en se basant sur les compétences clés identifiées.
Manque de collaboration et de communication entre les départements	Favoriser la collaboration entre les différents départements, mettre en place des processus de communication et des plateformes numériques pour partager l'information et encourager la collaboration à travers des projets transversaux.

Problèmes de compatibilité des systèmes existants avec les nouveaux systèmes	Effectuer une analyse approfondie de la compatibilité des systèmes, choisir des solutions compatibles ou prévoir une période de transition pour mettre à niveau les systèmes existants, établir des processus de test rigoureux avant le déploiement des nouveaux systèmes.
Difficulté à mesurer le retour sur investissement de la transformation numérique	Établir des objectifs clairs pour la transformation numérique et mettre en place des métriques pour mesurer les progrès et les résultats en établissant un processus de suivi régulier pour s'assurer que les objectifs sont atteints
Réglementations et normes juridiques	Se conformer aux réglementations et normes juridiques en vigueur, en particulier en ce qui concerne la protection des données et la confidentialité des informations

Projets du portefeuille des projets prioritaires

Une analyse des initiatives numérique du portefeuille a été menée selon les critères de sélections identifiés dans le document « portefeuille des projets prioritaires en vue d'accélérer la transformation numérique de l'Administration publique - Critères de sélection 2023 »

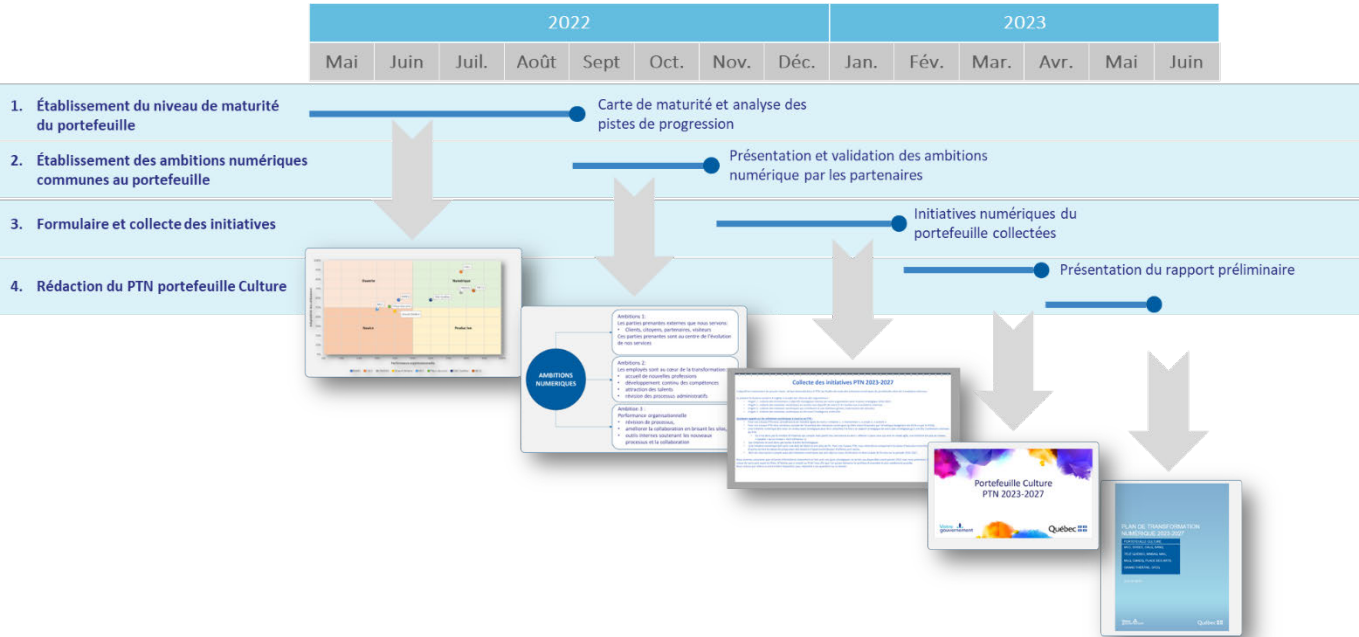
En ce qui concerne le portefeuille, il en résulte qu'aucune des initiatives présentées dans le présent document ne se qualifie pour le 3PGTN 2023.

Annexe 1 : Démarche de production du PTN

La démarche de conception du plan de transformation numérique s’est échelonnée sur une période de près d’un an entre l’été 2022 et le printemps 2023.

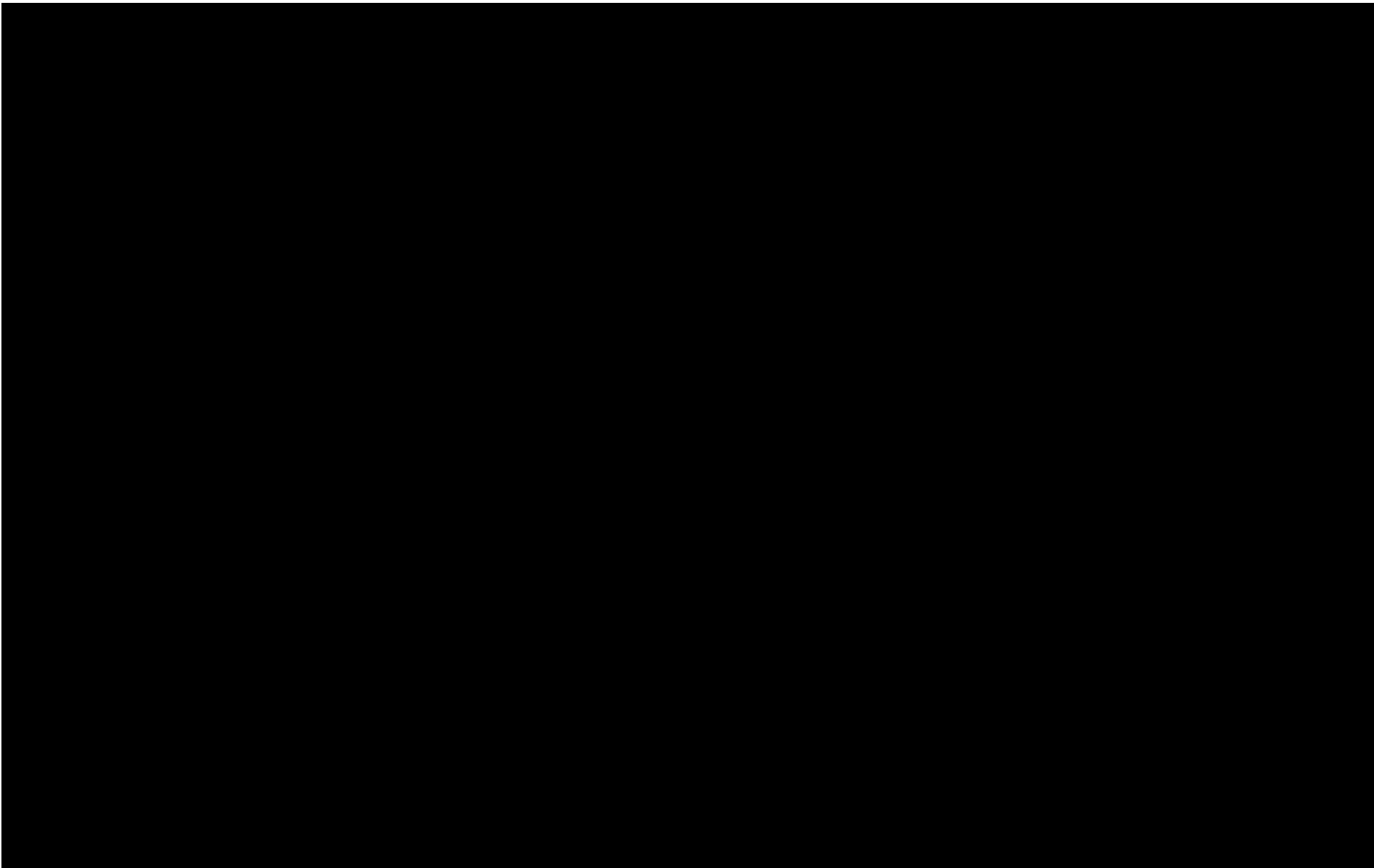
Elle a fait appel à l’ensemble des partenaires du portefeuille Culture et Communication à savoir le Ministère et les sociétés d’État.

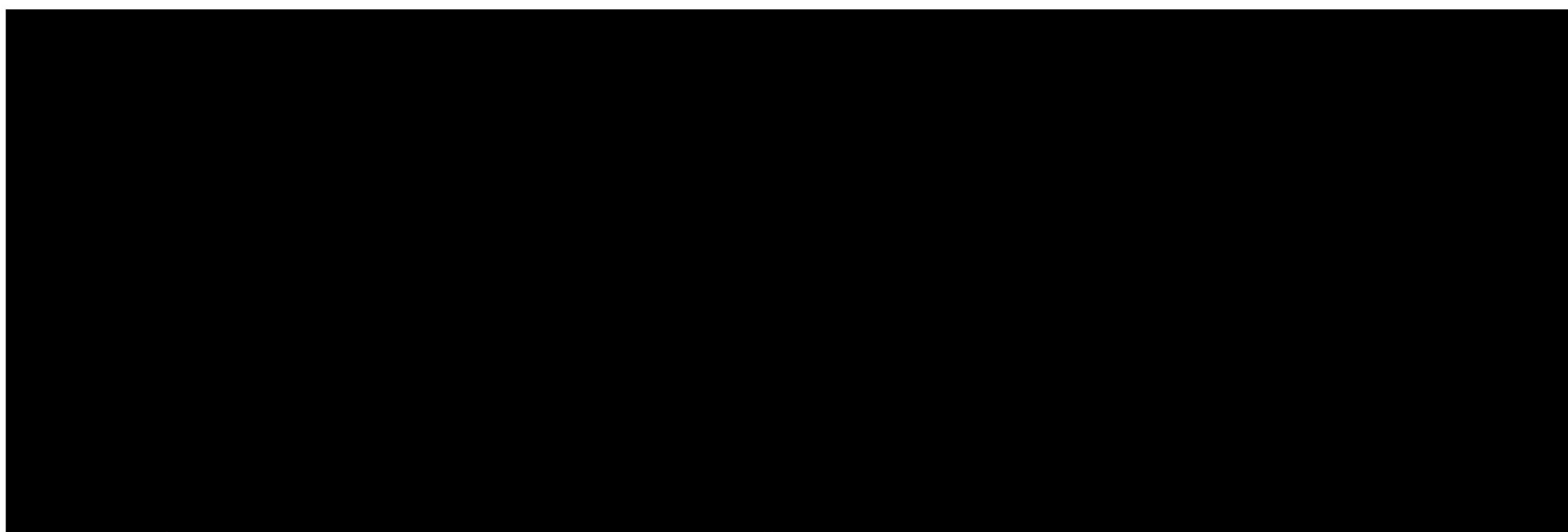
Les grandes étapes de la conception ont été décrites précédemment dans les sections du document, mais peuvent se résumer dans le graphique ci-dessous :



Annexe 2 : Liste des initiatives qui valorisent les données numériques

Organisme	INITIATIVE QUI VALORISE LES DONNÉES NUMÉRIQUES POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRESTATION DE SERVICE	COURTE DESCRIPTION DE L'INITIATIVE





MCC	Gestion de la connaissance du patrimoine culturel	Une solution d'affaires qui permettra de centraliser la connaissance sur le patrimoine culturel et d'exploiter les technologies numériques afin de générer de nouvelles connaissances et de mettre en valeur le patrimoine culturel québécois.
MCC	Stratégie Web du MCC- phase 1	Refonte du site Web ministériel et refonte des sites Web en désuétude (et présentant des enjeux de sécurité) Révision des aspects techniques, mais également l'ergonomie, le champ sémantique, la stratégie de contenu et le marketing, qui apporteront une optimisation de notre référencement permettant une meilleure visibilité.

Organisme	INITIATIVE QUI AMÉLIORE LA GESTION DES DONNÉES POUR EN RENFORCER LA PROTECTION	COURTE DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

MCC	Refonte des services en ligne supportant les programmes d'aide financière	Offrir un point d'accès, sécuritaire, disponible en tout temps, à l'ensemble des clients et partenaires pour soumettre les informations et les documents nécessaires au traitement des demandes d'aide financière .

Annexe 3 : Liste des initiatives en intelligence artificielle

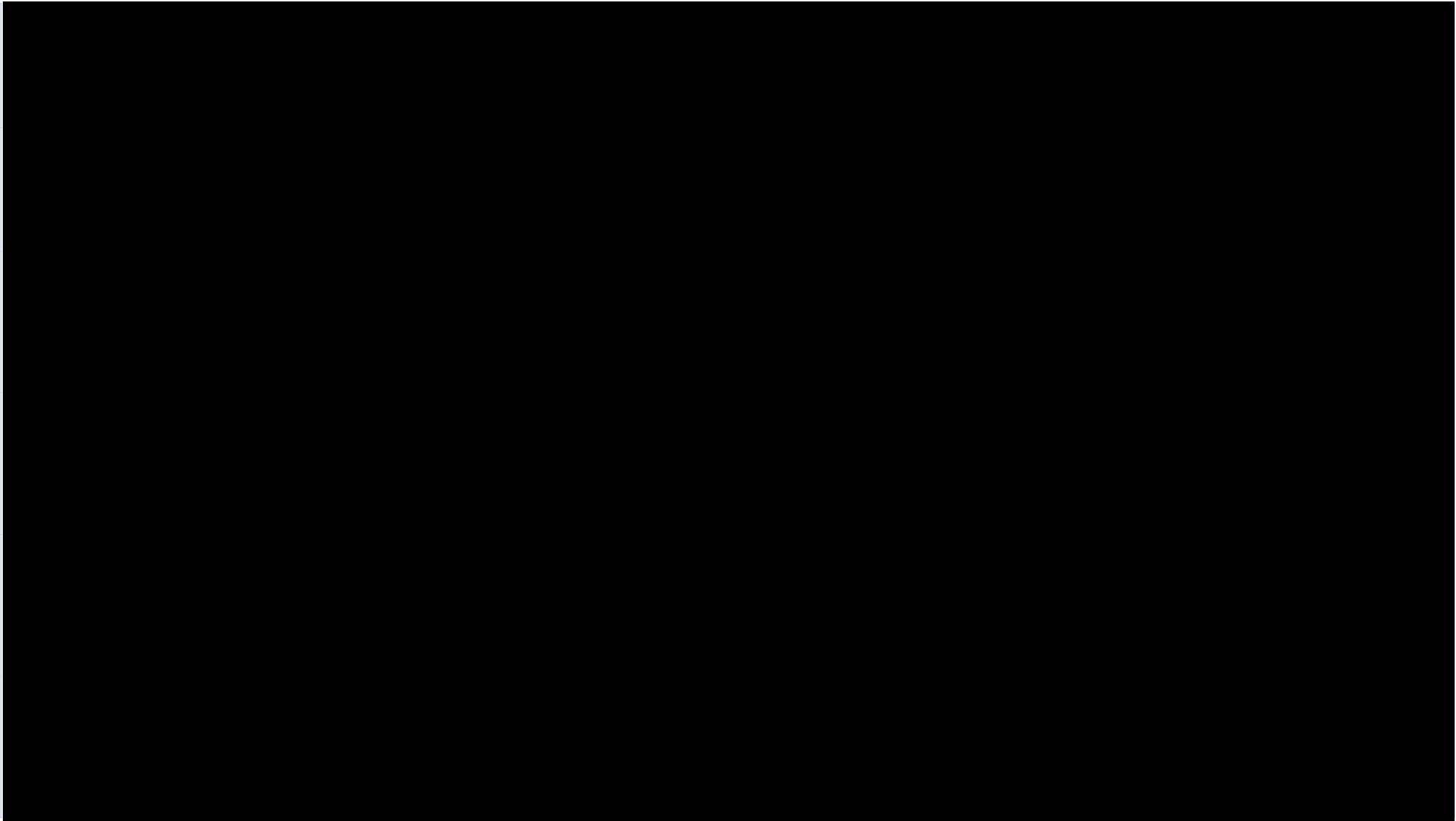
Organisme	Nom de l'initiative en IA	Description sommaire

Organisme	Nom de l'initiative en IA	Description sommaire

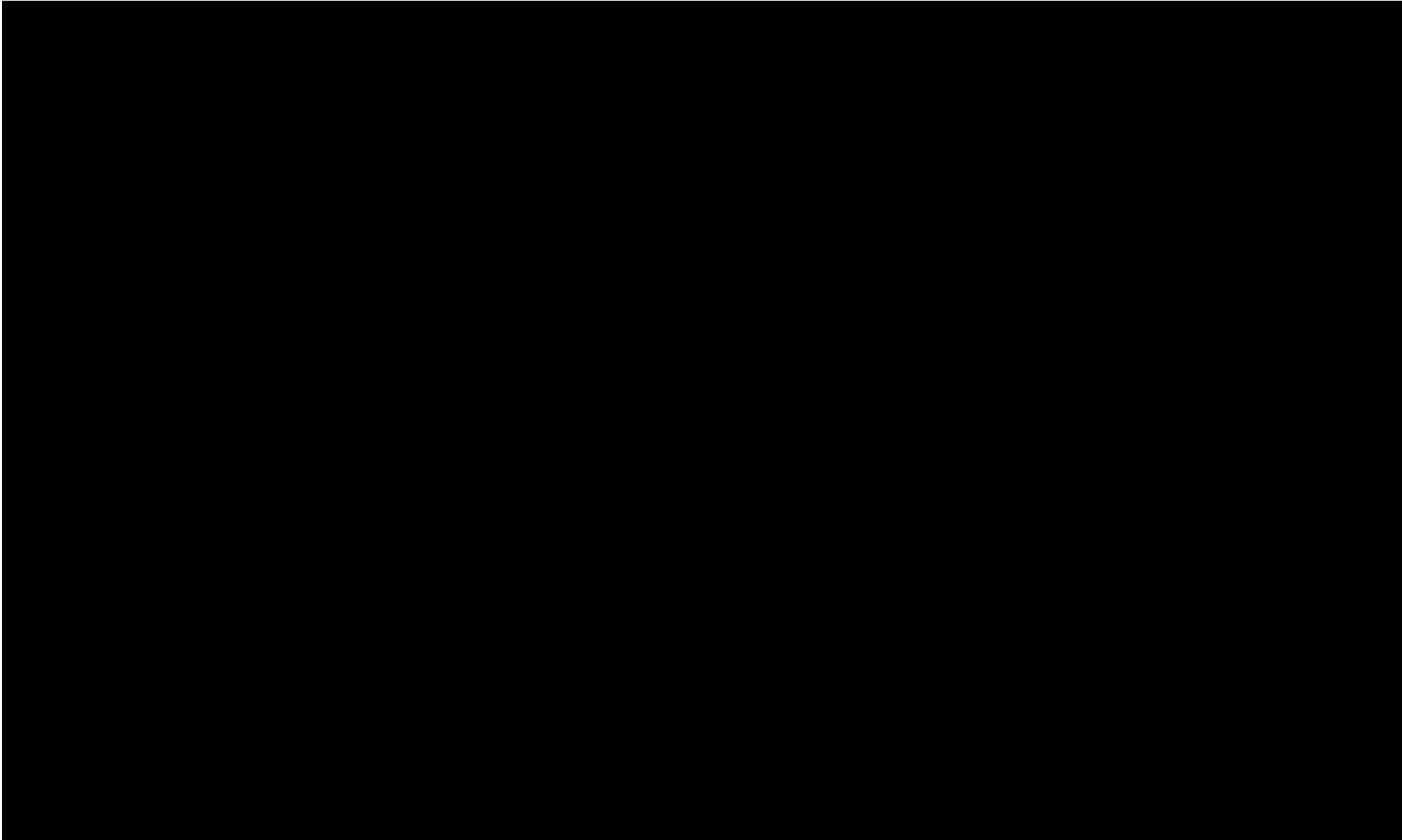
Annexe 4 : Liste des initiatives 2023-2027 du portefeuille Culture

Note : les initiatives identifiées par « M » sont celles représentant une opportunité de mutualisation et qui ont été sélectionnées pour la réalisation du PTN.

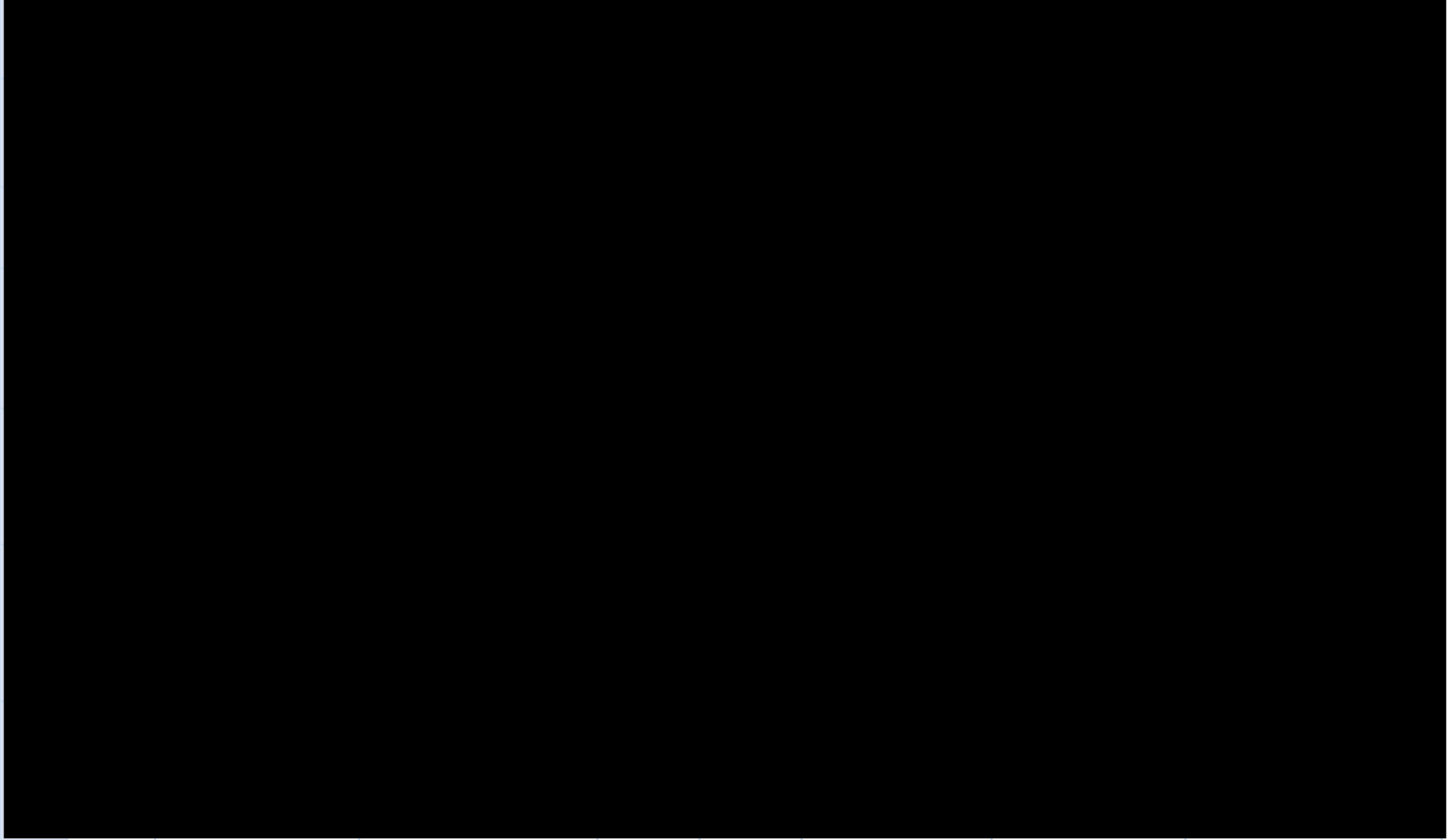
Opport unité de mutuali sation	Organisme	NOM DE L'INITIATIVE	AMBITION PTN SOUTENUE *	DATE DE DÉBUT RÉALISATI ON- EXÉCUTION **	DATE DE FIN RÉALISATI ON EXÉCUTION **	BÉNÉFICE FINANCIER ESCOMPTÉ ***	BÉNÉFICE AMÉLIORATION DE SERVICE ESCOMPTÉ ***	NOM DE L'ORIENTATION STRATÉGIQUE SOUTENUE



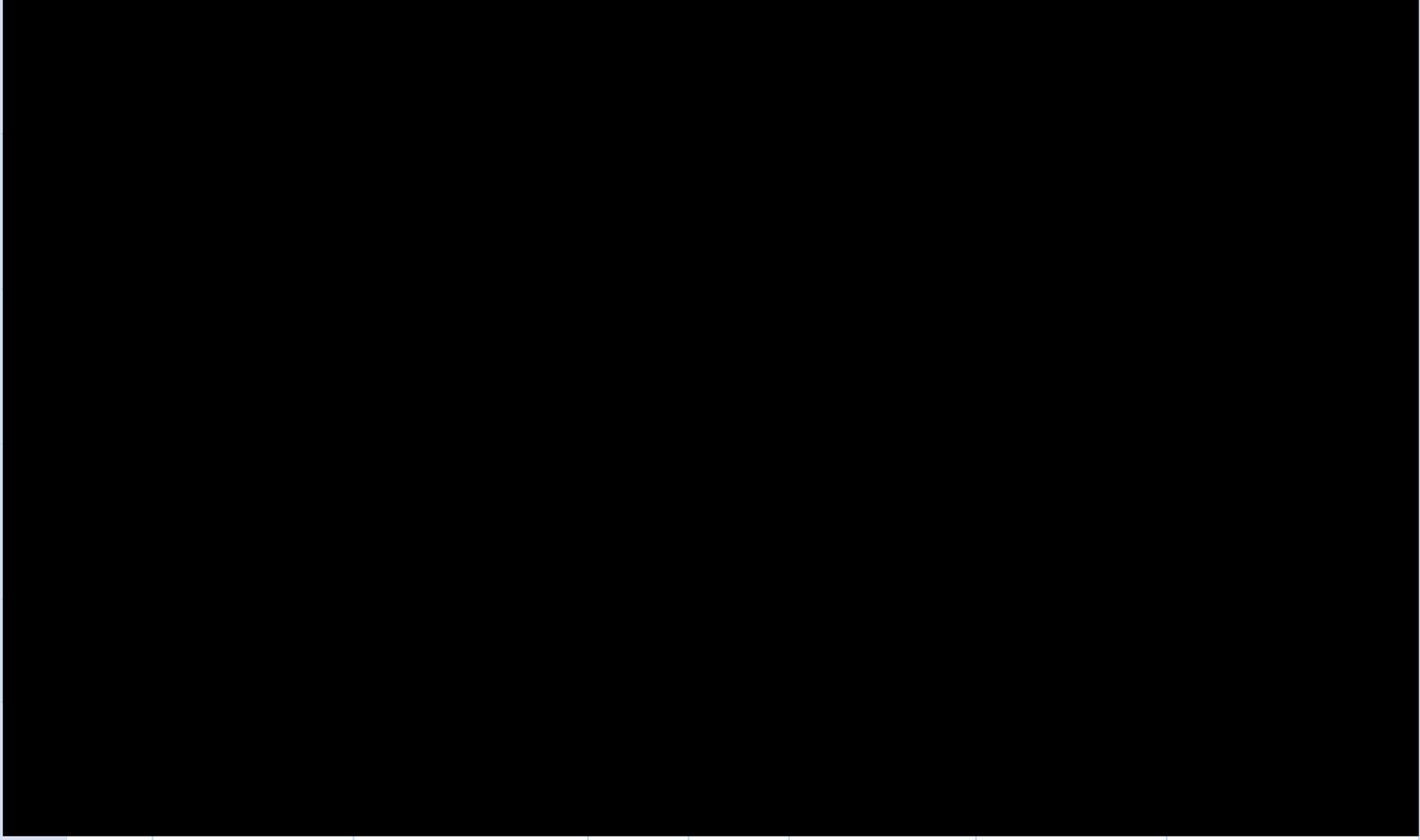


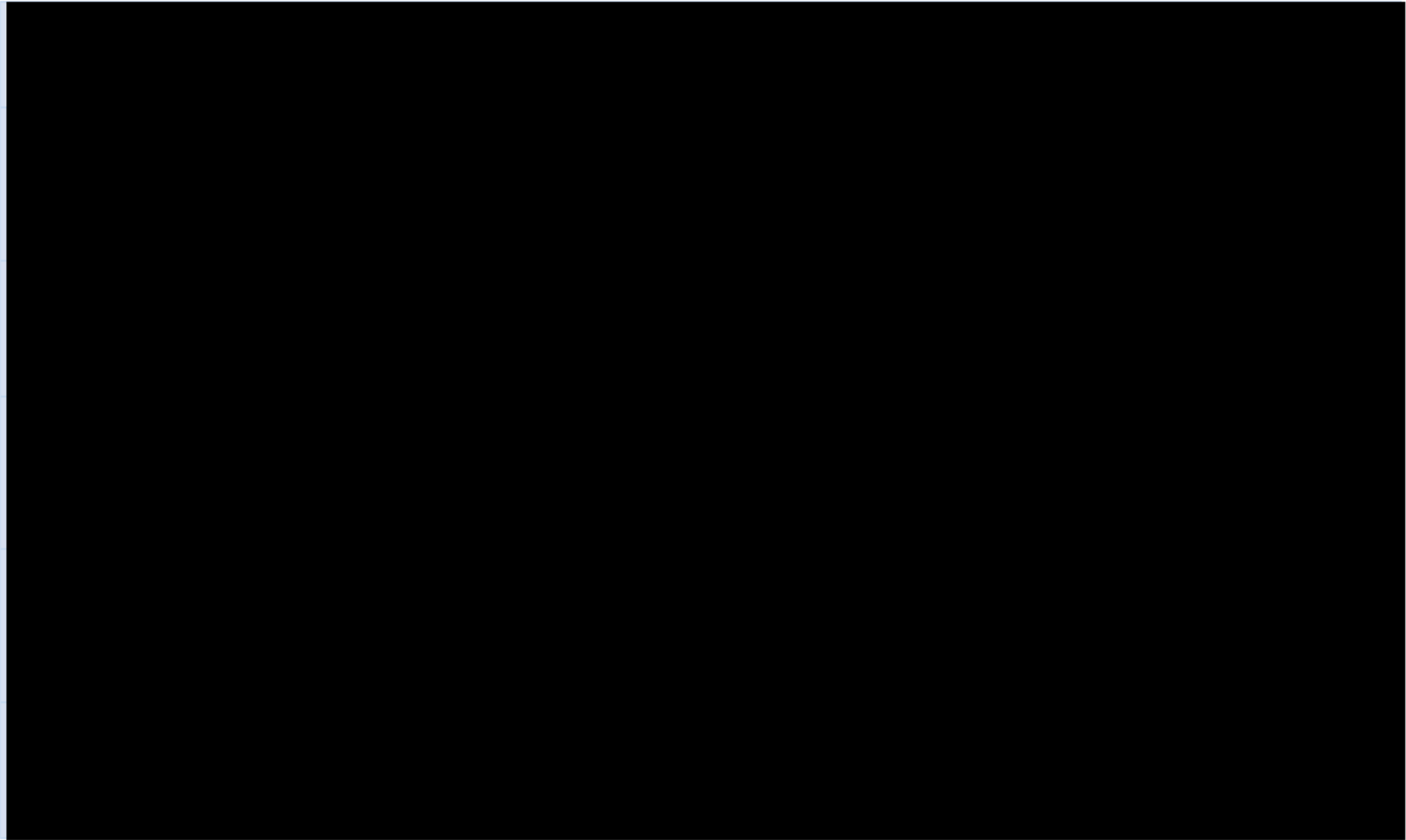


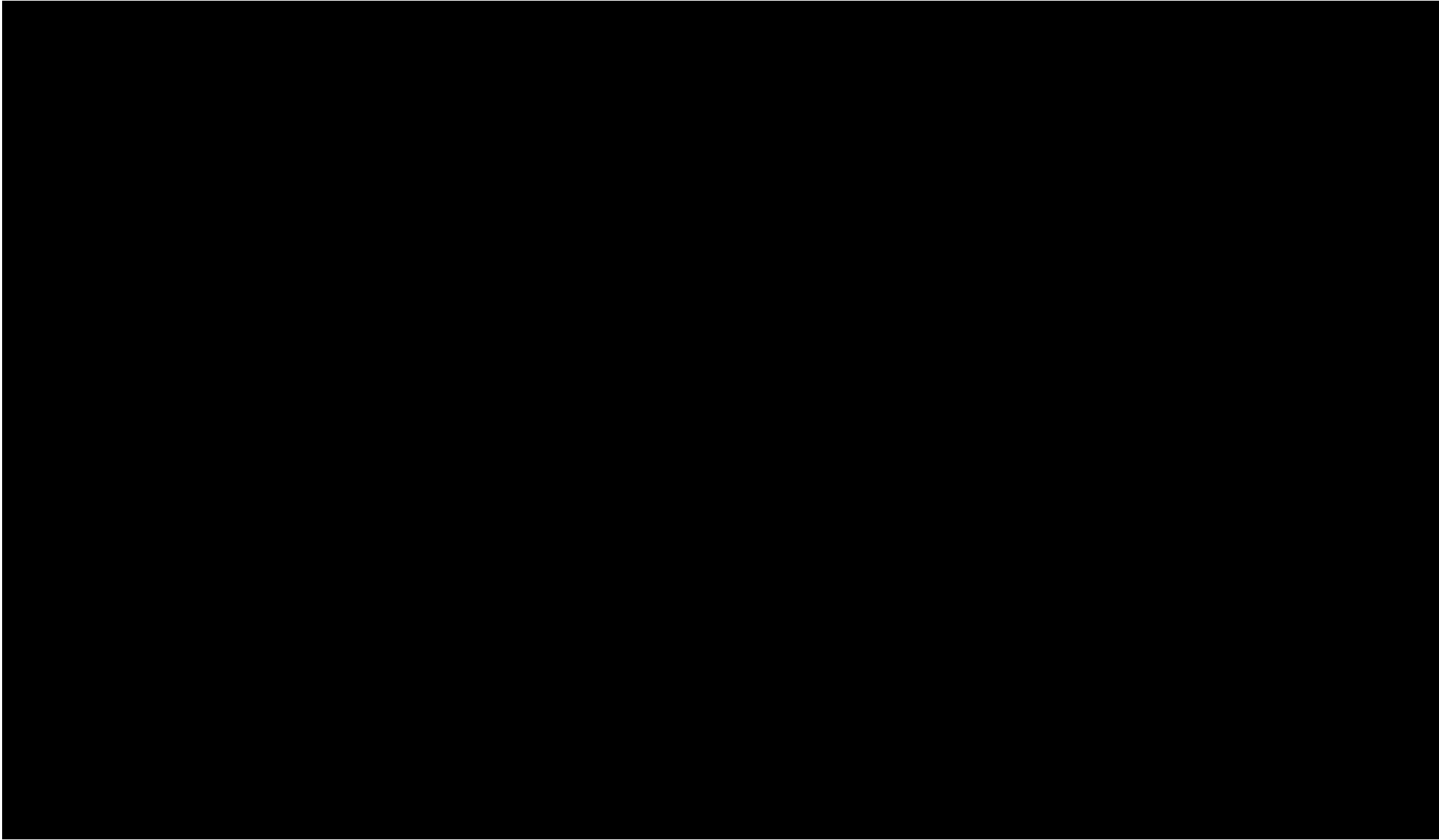


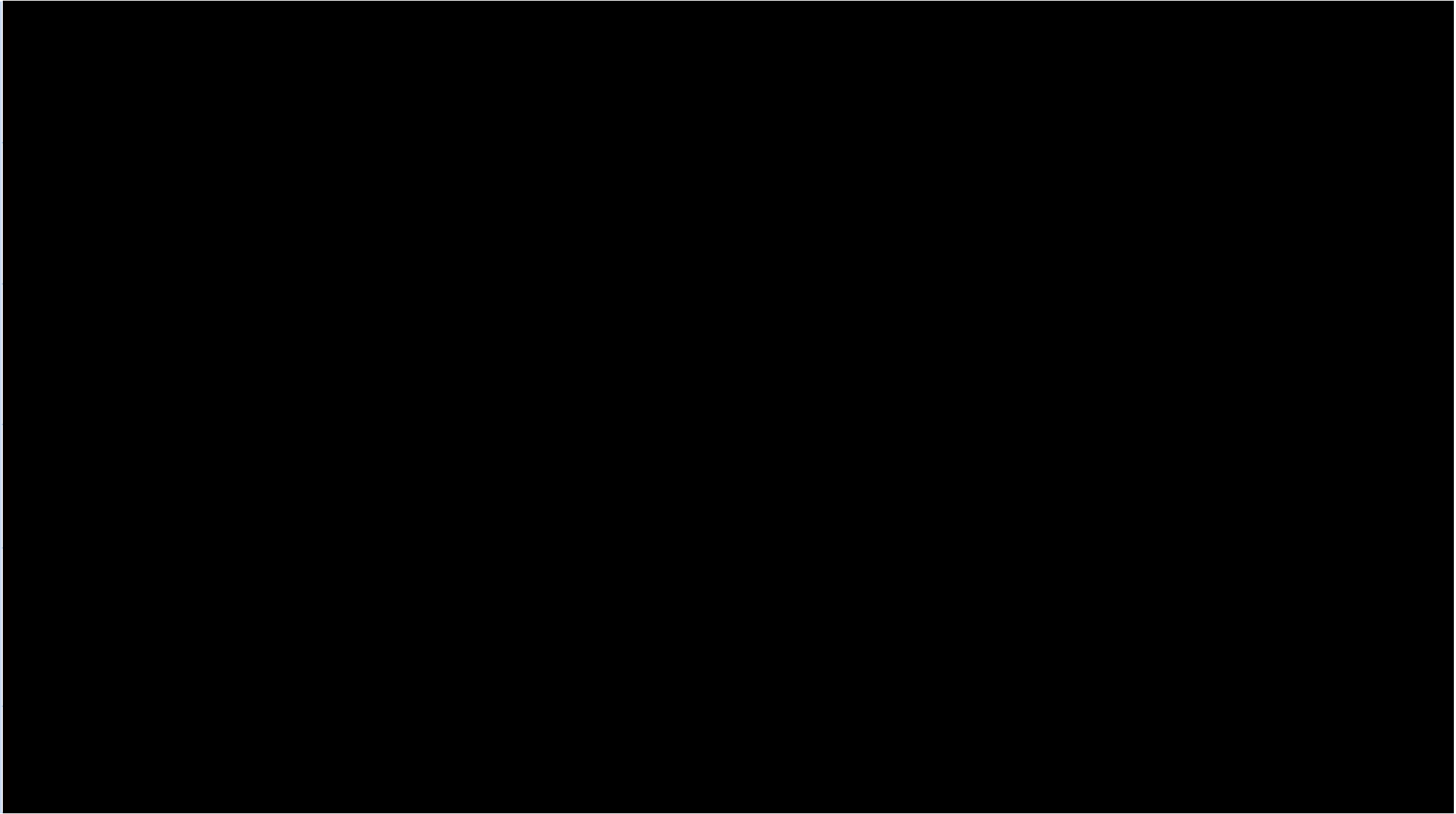


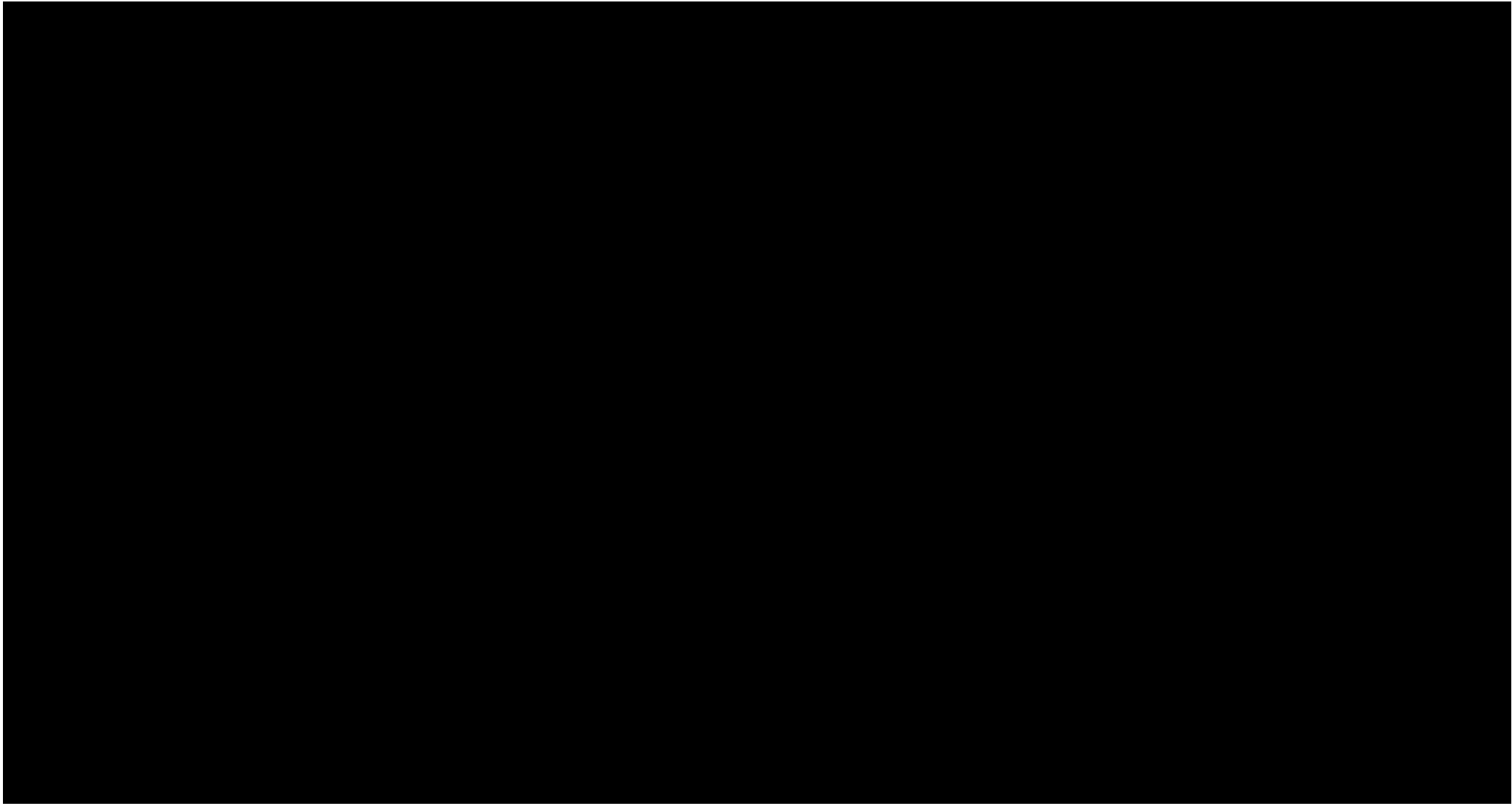


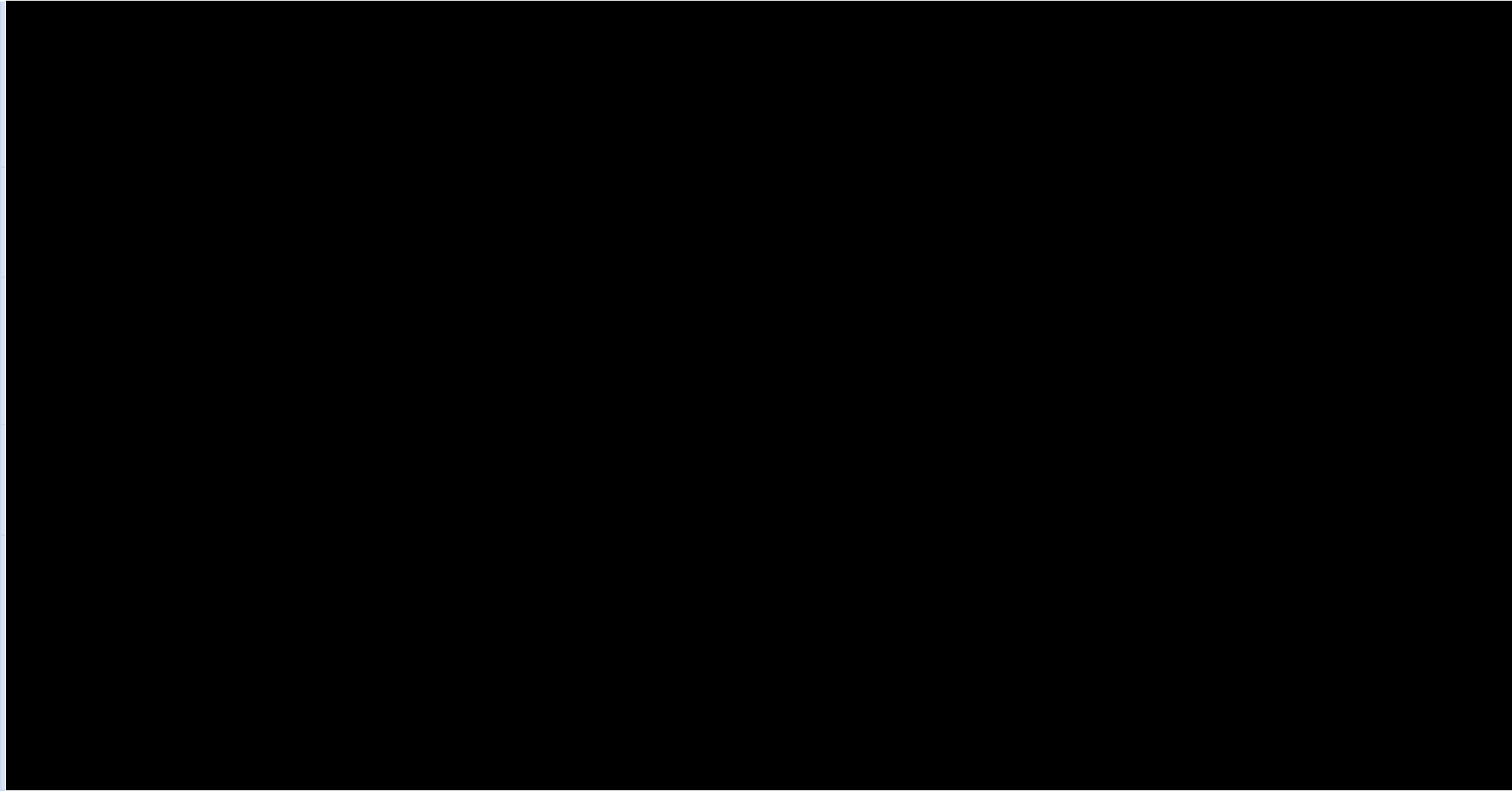


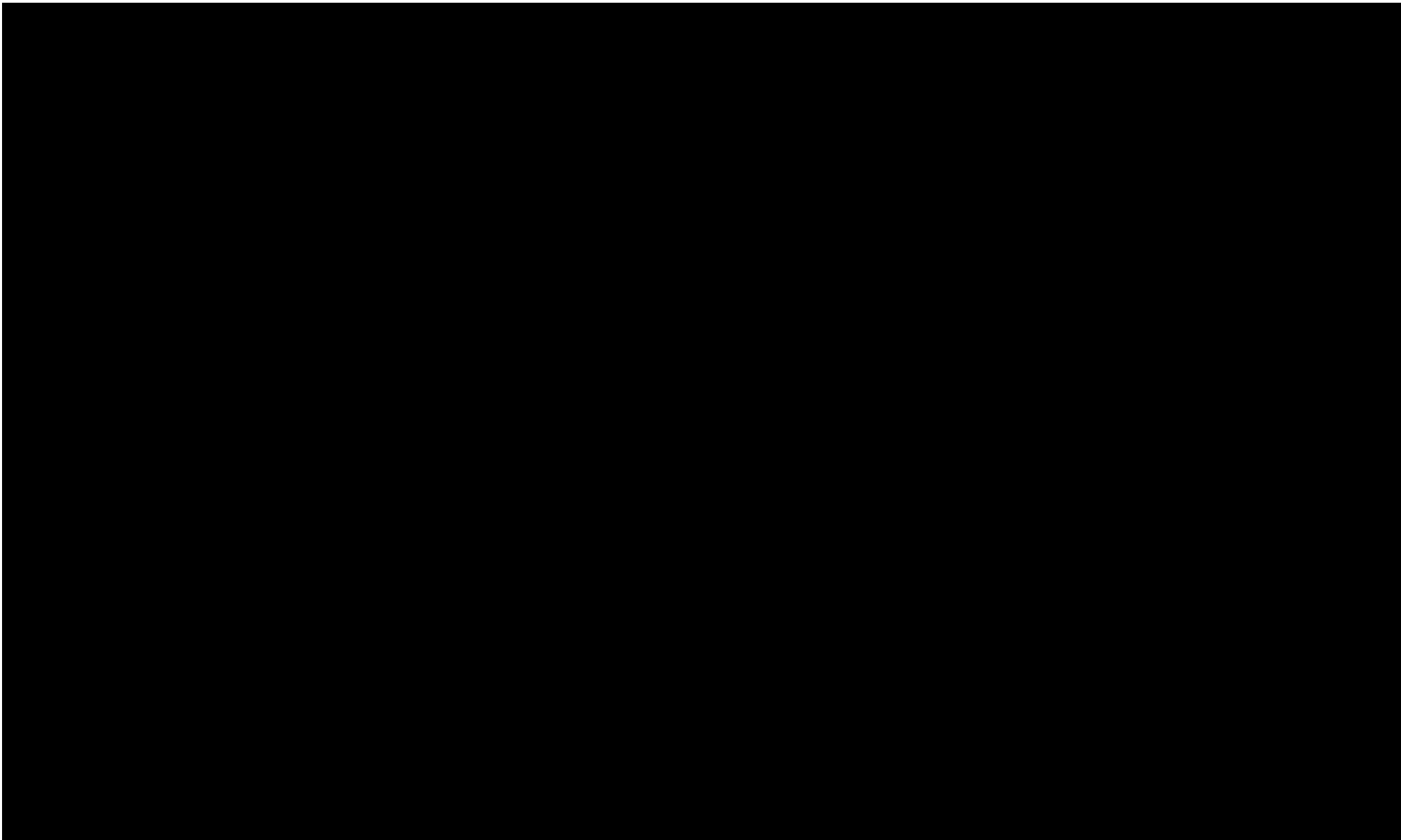


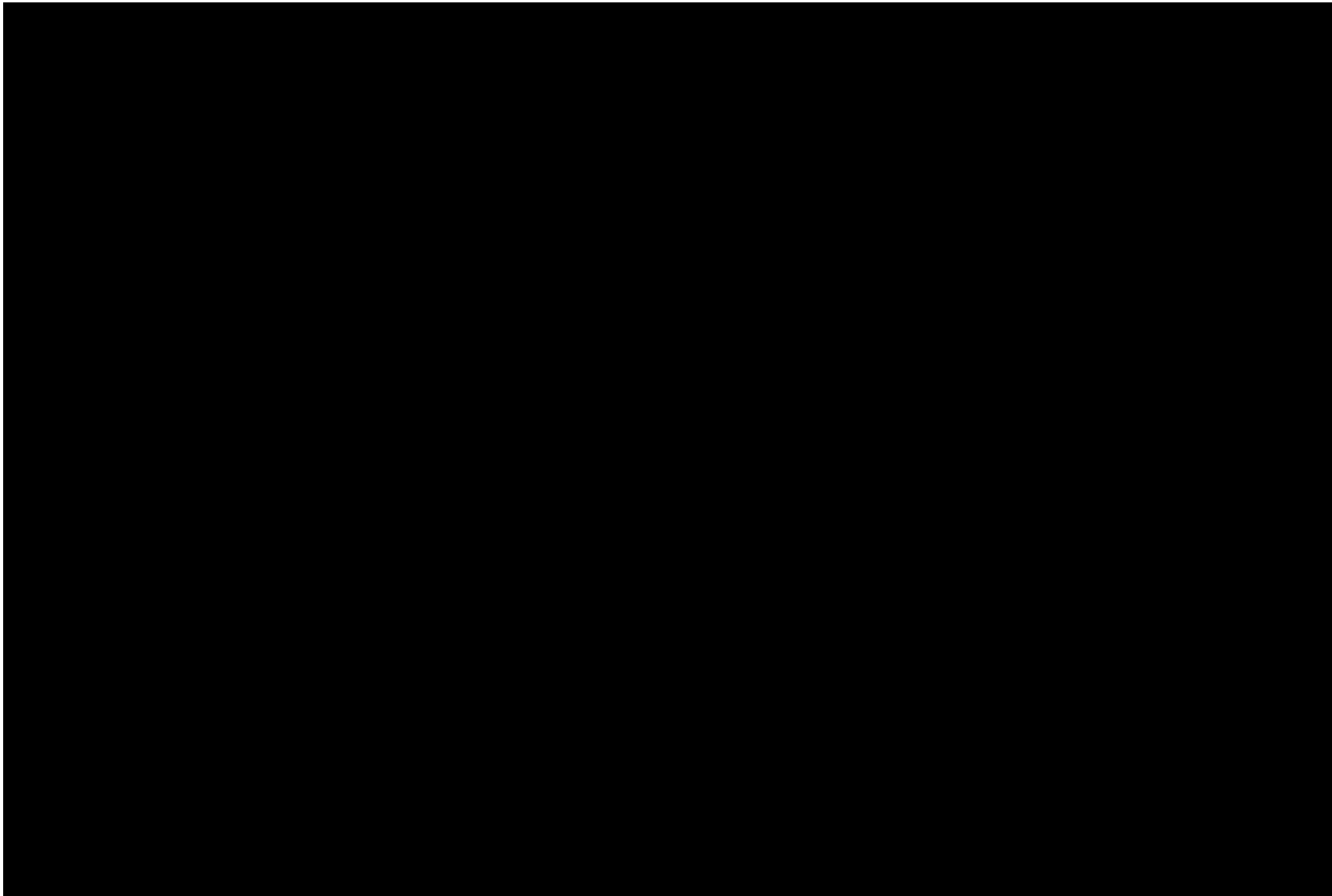


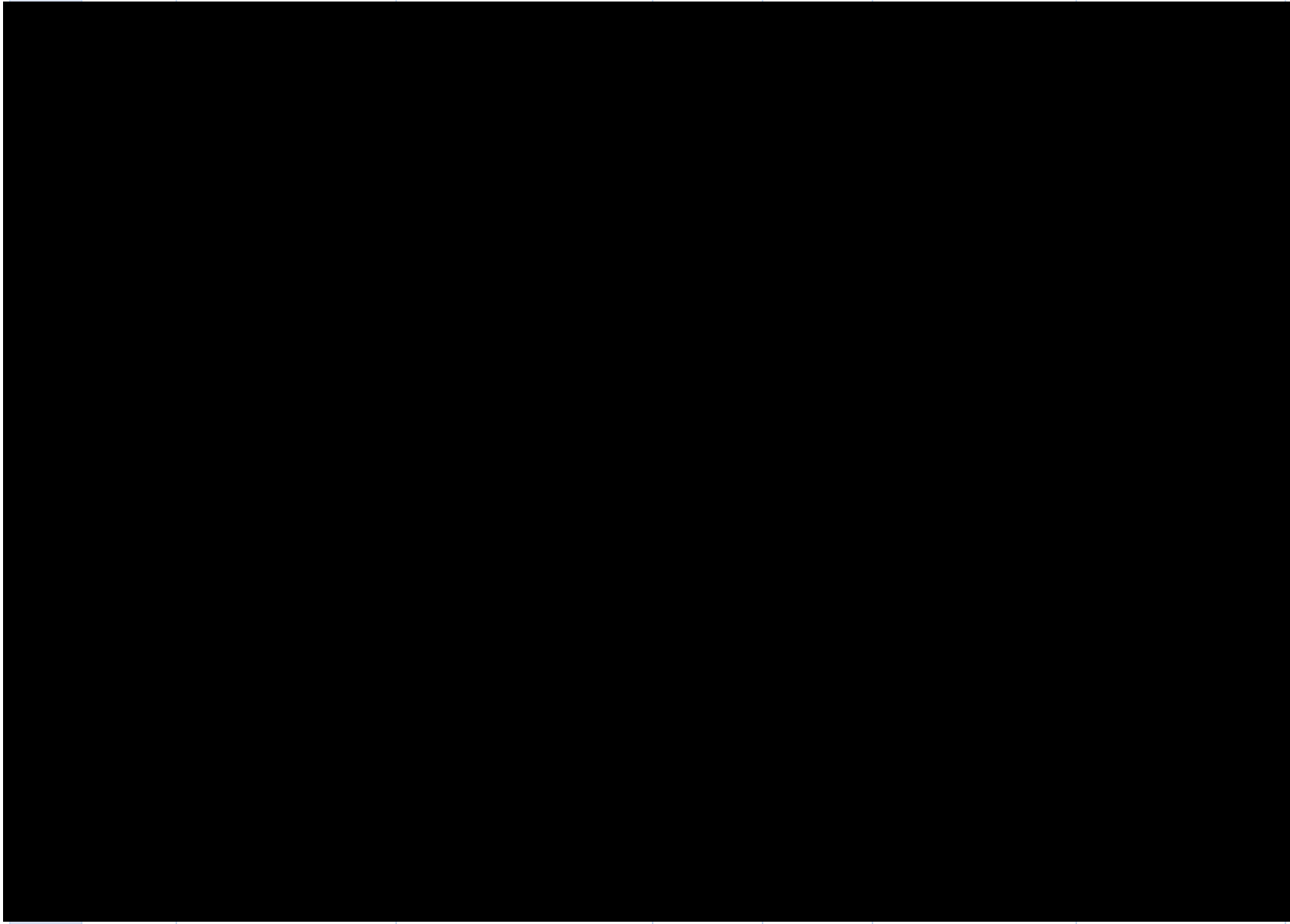


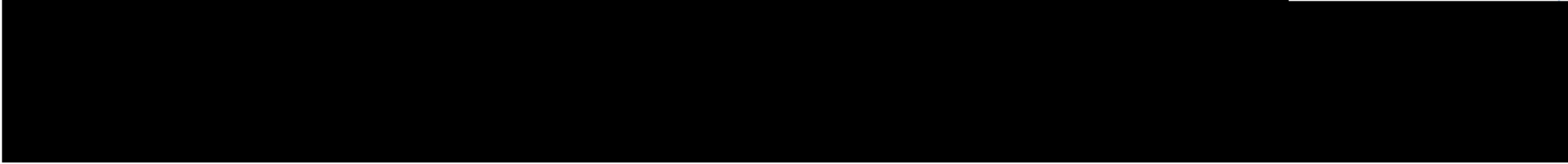


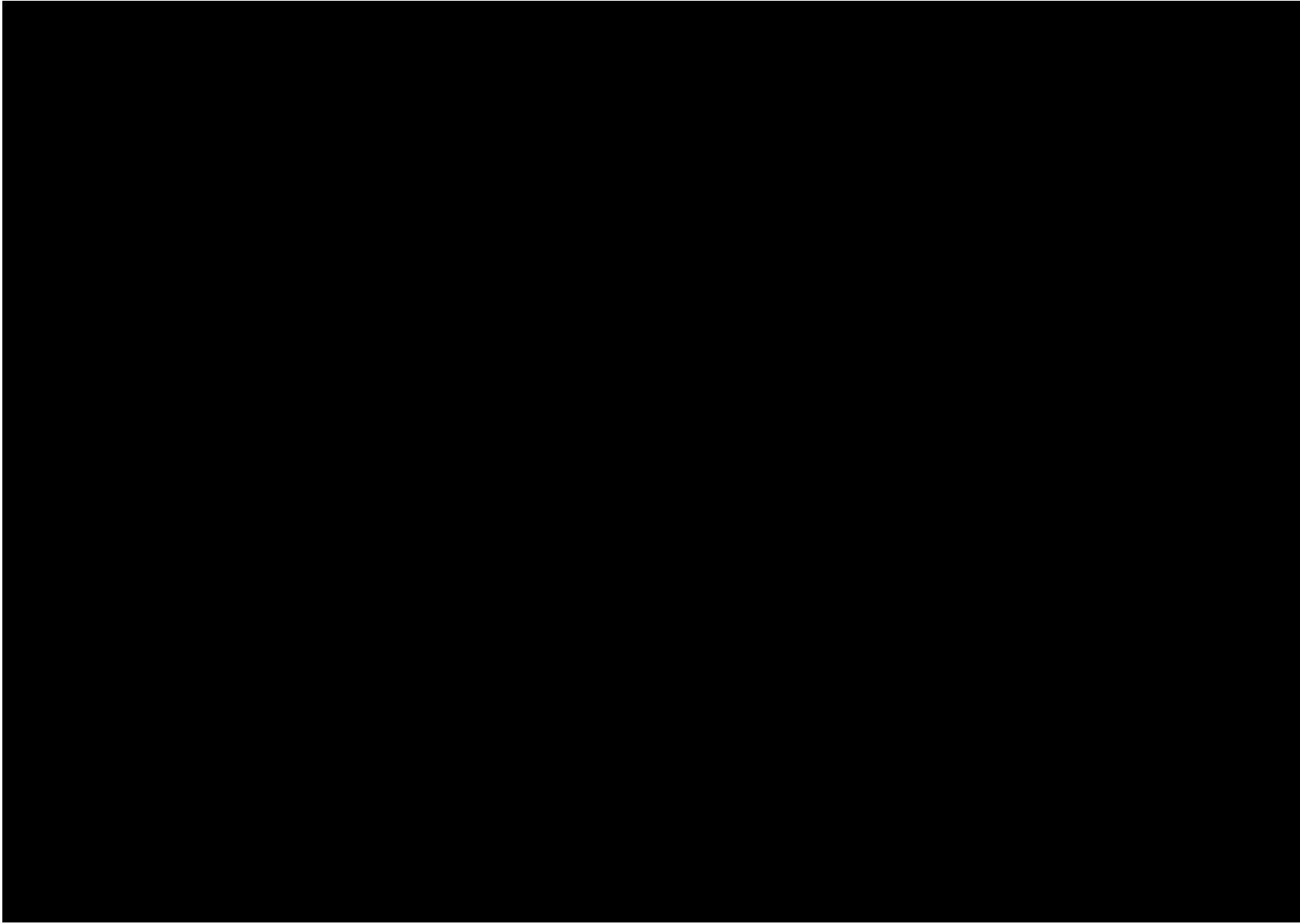


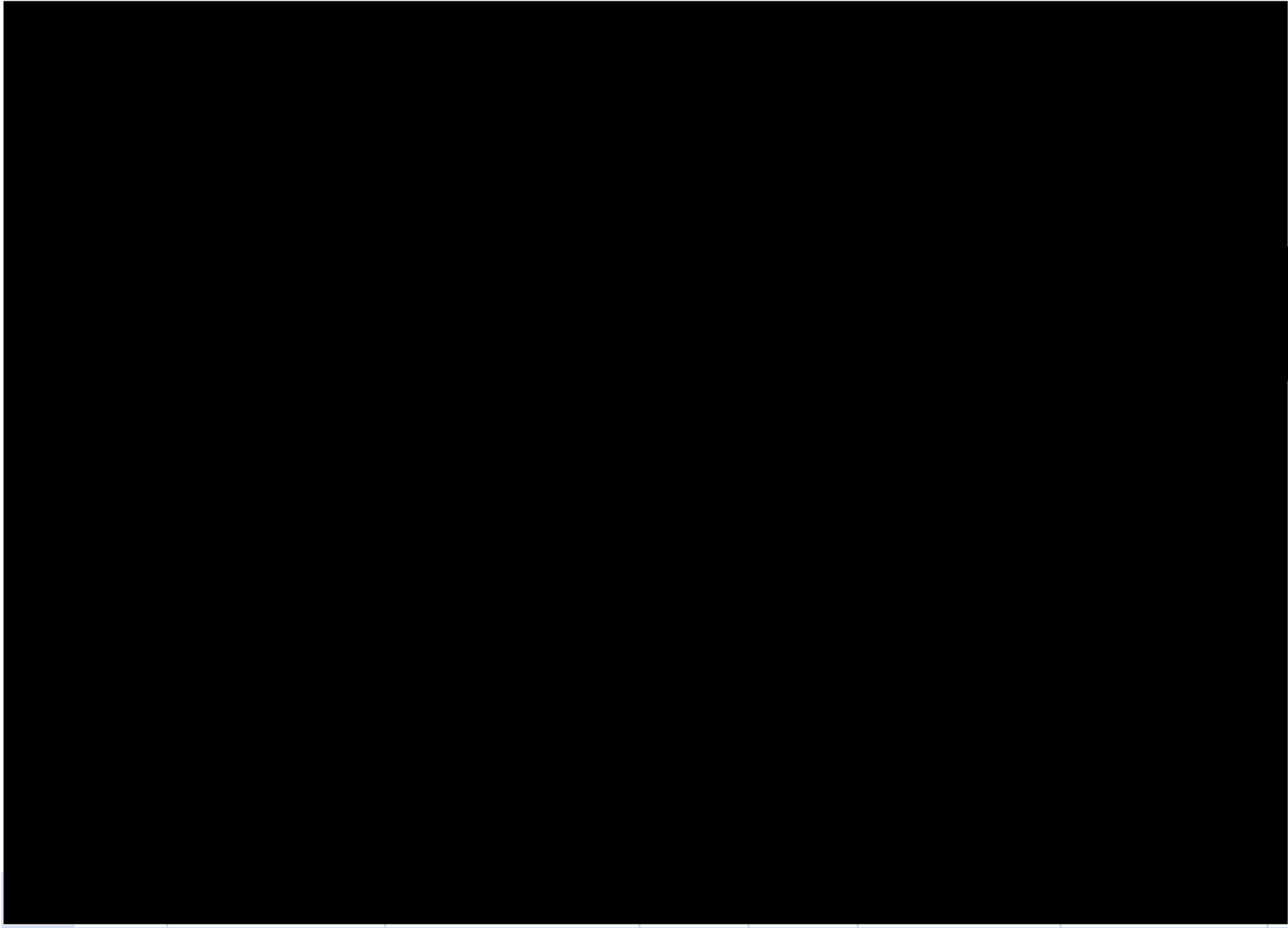


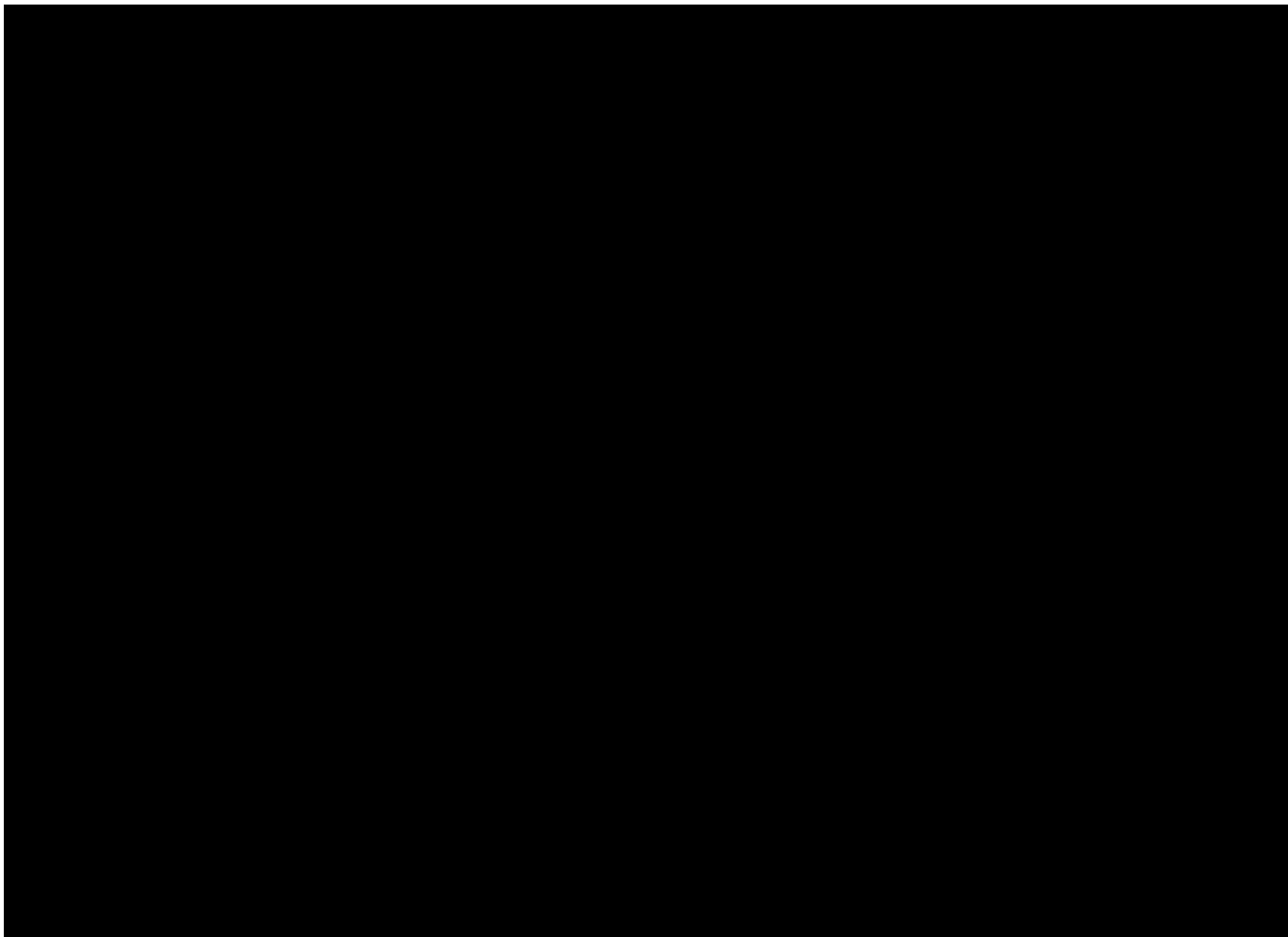
	

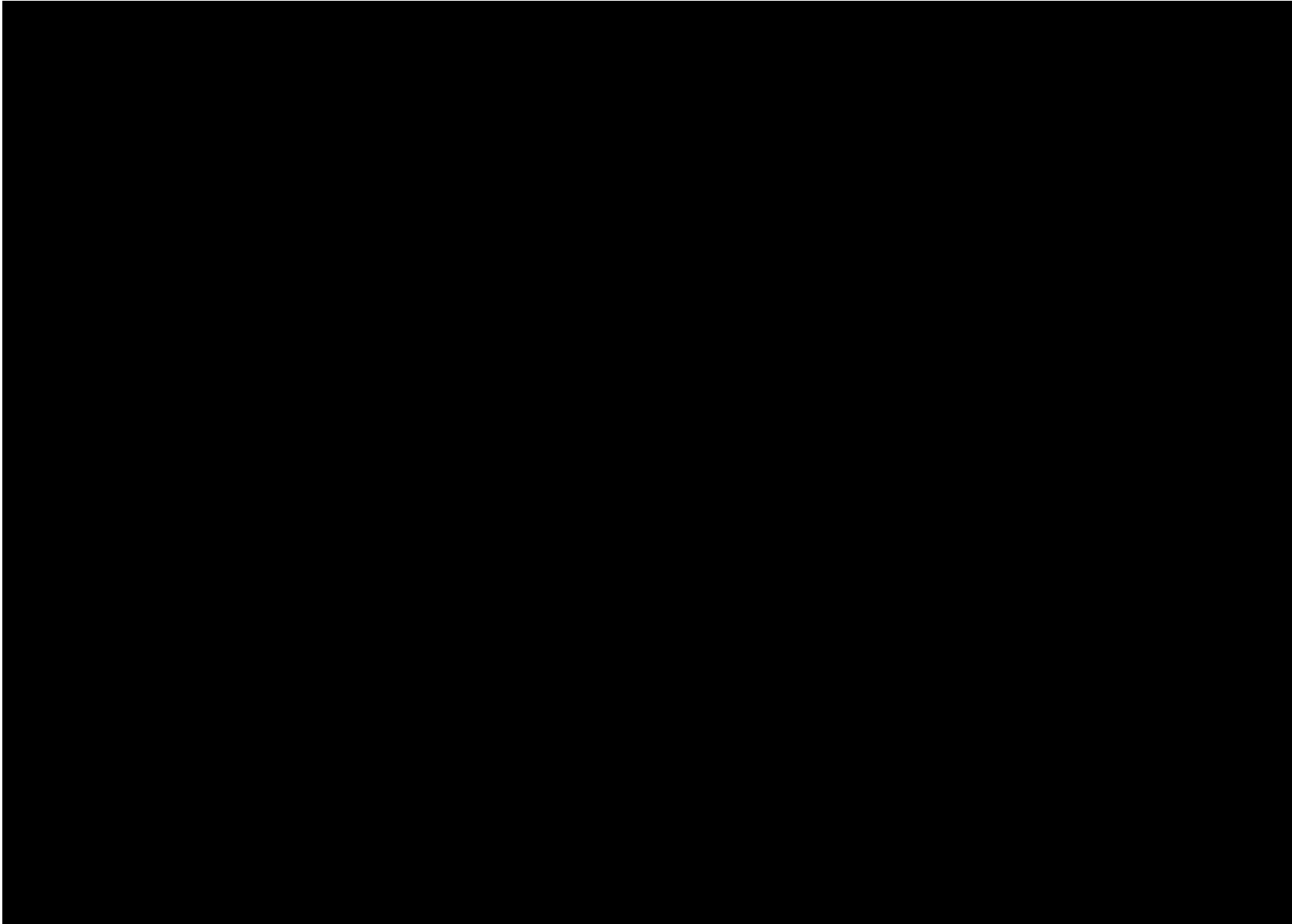


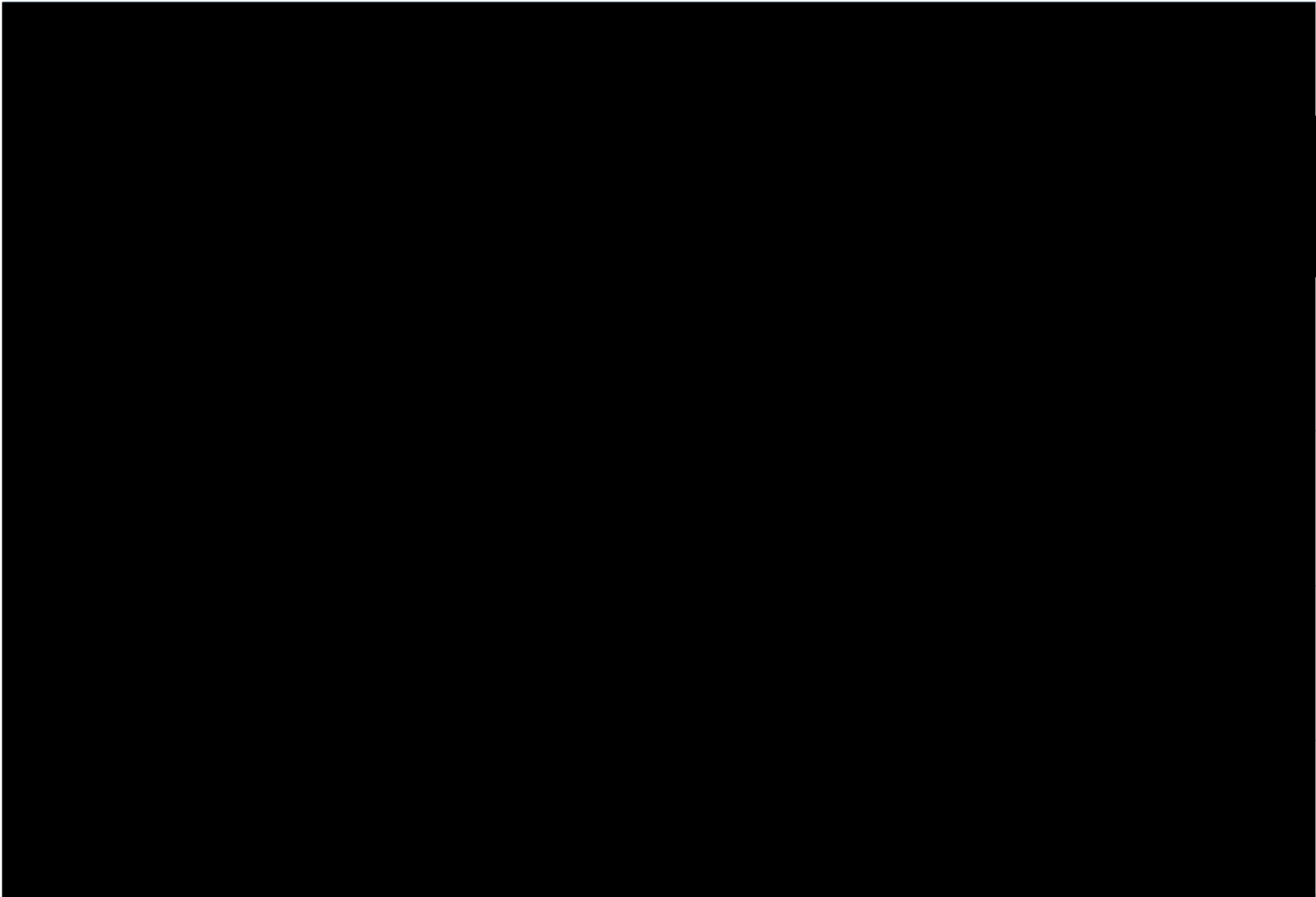


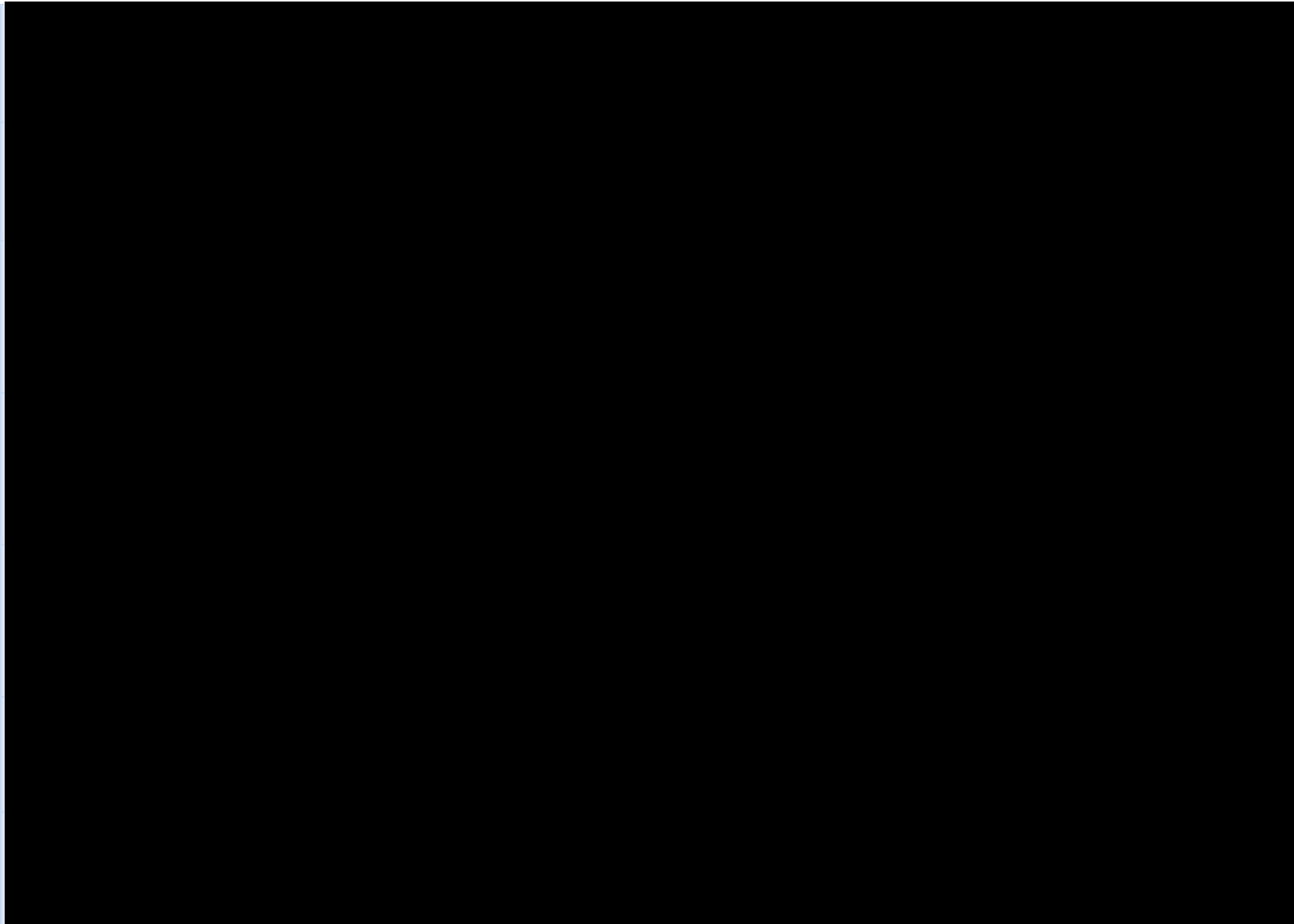


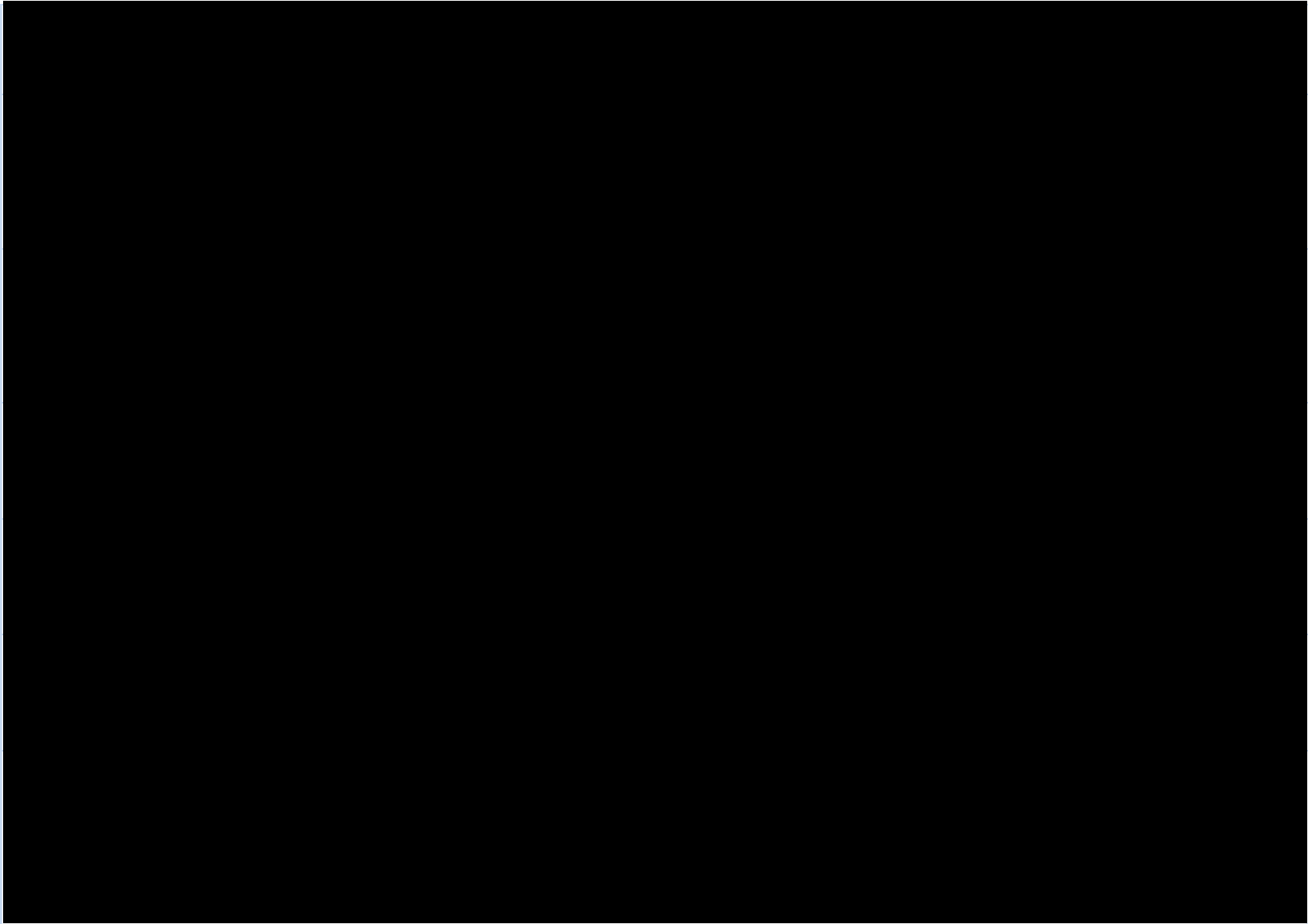
							





M	MCC	Mise en oeuvre d'un programme de GIA -phase1	3. Performance organisationnelle (révision de processus, améliorer la collaboration en brisant les silos, outils internes soutenant les nouveaux processus et la collaboration)	2023-01-01	2023-05-01	5. Réduction des coûts relatifs à la sécurité des actifs informationnels	5. Réduction des risques liés à la désuétude d'un actif informationnel (interruption de service, continuité des opérations, impact sur la sécurité des données des actifs ou même des citoyens)	Orientation 2 : Faire rayonner davantage le contenu québécois dans l'environnement numérique.
M	MCC	Mise en oeuvre d'un programme de GIA -phase2	3. Performance organisationnelle (révision de processus, améliorer la collaboration en brisant les silos, outils internes soutenant les nouveaux processus et la collaboration)	2023-06-01	2023-12-01	5. Réduction des coûts relatifs à la sécurité des actifs informationnels	5. Réduction des risques liés à la désuétude d'un actif informationnel (interruption de service, continuité des opérations, impact sur la sécurité des	Orientation 2 : Faire rayonner davantage le contenu québécois dans l'environnement numérique.

							données des actifs ou même des citoyens)	
M	MCC	Mise en oeuvre d'un programme de GIA -phase3	3. Performance organisationnelle (révision de processus, améliorer la collaboration en brisant les silos, outils internes soutenant les nouveaux processus et la collaboration)	2024-01-01	2025-01-01	5. Réduction des coûts relatifs à la sécurité des actifs informationnels	5. Réduction des risques liés à la désuétude d'un actif informationnel (interruption de service, continuité des opérations, impact sur la sécurité des données des actifs ou même des citoyens)	Orientation 2 : Faire rayonner davantage le contenu québécois dans l'environnement numérique.
M	MCC	Mise en oeuvre d'un programme de GIA -phase4	3. Performance organisationnelle (révision de processus, améliorer la collaboration en brisant les silos, outils internes soutenant les nouveaux processus et la collaboration)	2025-01-01	2026-01-01	5. Réduction des coûts relatifs à la sécurité des actifs informationnels	5. Réduction des risques liés à la désuétude d'un actif informationnel (interruption de service, continuité des opérations, impact sur la sécurité des données des actifs ou même des citoyens)	Orientation 2 : Faire rayonner davantage le contenu québécois dans l'environnement numérique.
	MCC	Refonte de l'intranet	3. Performance organisationnelle (révision de processus, améliorer la collaboration en brisant les silos, outils internes soutenant les nouveaux processus et la collaboration)	45047	45292	4. Réduction des coûts d'exploitation et d'entretien des solutions	1. Amélioration de la satisfaction des utilisateurs	Orientation 5 : Renforcer l'expérience-employé.
M	MCC	Refonte des services en ligne supportant les programmes d'aide financière	1. Expérience client, citoyen, partenaire, visiteur...	2023-11-01	2025-06-01	4. Réduction des coûts d'exploitation et d'entretien des solutions	3. Amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens et aux entreprises (ex. : réduction des plaintes, réduction du taux d'erreurs, réduction des mauvaises réponses, production d'information plus facile à comprendre)	Orientation 3 : Favoriser l'innovation et l'accélération du développement du secteur des industries œuvrant en créativité numérique et les promouvoir au Québec et sur les marchés canadiens et à l'étranger.
M	MCC	Gestion de la connaissance du patrimoine culturel	1. Expérience client, citoyen, partenaire, visiteur...	2024-06-01	2025-02-01	4. Réduction des coûts d'exploitation et d'entretien des solutions	3. Amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens et aux entreprises (ex. : réduction des plaintes, réduction du taux d'erreurs, réduction des mauvaises réponses, production d'information plus facile à comprendre)	Orientation 2 : Faire rayonner davantage le contenu québécois dans l'environnement numérique.

	MCC	Stratégie Web du MCC- phase 1	1. Expérience client, citoyen, partenaire, visiteur...	2023-03-01	2024-05-01	5. Réduction des coûts relatifs à la sécurité des actifs informationnels	1. Amélioration de la satisfaction des utilisateurs	Orientation 2 : Faire rayonner davantage le contenu québécois dans l'environnement numérique.
	MCC	Stratégie Web du MCC - phase 2	1. Expérience client, citoyen, partenaire, visiteur...	2024-06-01	2025-06-01	5. Réduction des coûts relatifs à la sécurité des actifs informationnels	1. Amélioration de la satisfaction des utilisateurs	Orientation 2 : Faire rayonner davantage le contenu québécois dans l'environnement numérique.
M	MCC	Plan de développement des compétences numériques au ministère - phase 1	3. Performance organisationnelle (révision de processus, améliorer la collaboration en brisant les silos, outils internes soutenant les nouveaux processus et la collaboration)	2023-02-01	2024-03-01	3. Réduction du recours à des ressources externes	1. Amélioration de la satisfaction des utilisateurs	Orientation 5 : Renforcer l'expérience-employé.
M	MCC	Plan de développement des compétences numériques au ministère - phase 2	3. Performance organisationnelle (révision de processus, améliorer la collaboration en brisant les silos, outils internes soutenant les nouveaux processus et la collaboration)	2023-02-01	2024-03-01	3. Réduction du recours à des ressources externes	1. Amélioration de la satisfaction des utilisateurs	Orientation 5 : Renforcer l'expérience-employé.
M	MCC	Plan de développement des compétences numériques au ministère - phase 3	3. Performance organisationnelle (révision de processus, améliorer la collaboration en brisant les silos, outils internes soutenant les nouveaux processus et la collaboration)	2024-03-01	2027-03-01	3. Réduction du recours à des ressources externes	1. Amélioration de la satisfaction des utilisateurs	Orientation 5 : Renforcer l'expérience-employé.
M	MCC	Plan de développement des compétences numériques au ministère - phase 4	3. Performance organisationnelle (révision de processus, améliorer la collaboration en brisant les silos, outils internes soutenant les nouveaux processus et la collaboration)	2023-02-01	2027-03-01	3. Réduction du recours à des ressources externes	1. Amélioration de la satisfaction des utilisateurs	Orientation 5 : Renforcer l'expérience-employé.
M	MCC	Exemplarité de l'État en matière de musique québécoise-phase 1	1. Expérience client, citoyen, partenaire, visiteur...	2023-03-01	2024-01-30	7. Réduction des coûts par mutualisation des investissements ou réutilisation de solutions déjà existantes dans l'administration publique.	1. Amélioration de la satisfaction des utilisateurs	Orientation 2 : Faire rayonner davantage le contenu québécois dans l'environnement numérique.
M	MCC	Exemplarité de l'État en matière de musique québécoise -phase 2	1. Expérience client, citoyen, partenaire, visiteur...	2024-04-01	2025-06-30	7. Réduction des coûts par mutualisation des investissements ou réutilisation de solutions déjà existantes dans l'administration publique.	1. Amélioration de la satisfaction des utilisateurs	Orientation 2 : Faire rayonner davantage le contenu québécois dans l'environnement numérique.

M	MCC	Exemplarité de l'État en matière de musique québécoise- phase 3	1. Expérience client, citoyen, partenaire, visiteur...	2025-07-01	2025-12-31	7. Réduction des coûts par mutualisation des investissements ou réutilisation de solutions déjà existantes dans l'administration publique.	1. Amélioration de la satisfaction des utilisateurs	Orientation 2 : Faire rayonner davantage le contenu québécois dans l'environnement numérique.
M	MCC	Passeport culturel numérique - phase 1	1. Expérience client, citoyen, partenaire, visiteur...	2023-04-01	2024-03-31	7. Réduction des coûts par mutualisation des investissements ou réutilisation de solutions déjà existantes dans l'administration publique.	3. Amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens et aux entreprises (ex. : réduction des plaintes, réduction du taux d'erreurs, réduction des mauvaises réponses, production d'information plus facile à comprendre)	Orientation 1 : Faire découvrir la culture québécoise francophone, particulièrement aux jeunes, et en accroître l'accessibilité et la diffusion au Québec, au Canada et à l'international.
M	MCC	Passeport culturel numérique - phase 2	1. Expérience client, citoyen, partenaire, visiteur...	2024-03-31	2025-03-31	7. Réduction des coûts par mutualisation des investissements ou réutilisation de solutions déjà existantes dans l'administration publique.	3. Amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens et aux entreprises (ex. : réduction des plaintes, réduction du taux d'erreurs, réduction des mauvaises réponses, production d'information plus facile à comprendre)	Orientation 1 : Faire découvrir la culture québécoise francophone, particulièrement aux jeunes, et en accroître l'accessibilité et la diffusion au Québec, au Canada et à l'international.

